

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3181

27 décembre 2011

SOMMAIRE

Aberdeen Property Investors IIM S.A. ..	152680	Project 4 Invest (SPF) S.A.	152671
AD Real Estate Holdings S.à r.l.	152686	ProLogis European Finance VIII S.à.r.l. ..	152669
Agri-Food Investments S.A.	152686	ProLogis European Finance XVIII S.à r.l.	
Ai Mediq S.A.	152670	152671
Amanlis Invest, s.à r.l.	152682	ProLogis European Holdings IX S.à r.l. ..	152672
Ambulances et Taxis Royal	152683	ProLogis European Holdings VIII S.à r.l.	
Ambulances et Taxis Royal	152684	152680
Ambulances et Taxis Royal	152685	ProLogis European Holdings VI S.à r.l. ..	152679
ATHOS Luxembourg S.à r.l.	152681	ProLogis European Holdings XIV S.à r.l.	
Bulgarian Acquisition Company I S. à r.l.		152680
.....	152671	ProLogis European Holdings XVIII S.à r.l.	
Good Energies Investments FIWA S.à r.l.		152681
.....	152668	ProLogis Germany XIII S.à.r.l.	152681
Inlico Holding S.à r.l.	152672	ProLogis Germany XIV S.à.r.l.	152681
International Helicopters S.à r.l.	152642	ProLogis Netherlands IX S.à.r.l.	152682
KPI I S.à r.l.	152668	ProLogis Netherlands S.à r.l.	152682
Les saveurs de la santé	152688	ProLogis Poland XI S.à.r.l.	152682
Manuel S.à r.l.	152687	ProLogis Poland XV S.à.r.l.	152683
Marygold S.A.	152687	ProLogis S.à r.l.	152683
Milnown Lux s.à r.l.	152687	ProLogis UK CCLVIII S.à r.l.	152684
Montis S.à r.l.	152687	ProLogis UK CCLVI S.à r.l.	152684
Nelke S.A.	152669	ProLogis UK CCLV S.à r.l.	152683
Nelke S.A.	152669	ProLogis UK CCXLIII S.à r.l.	152684
Nova Casa S.à.r.l.	152669	ProLogis UK CCXLIV S.à r.l.	152685
Novus Capital	152669	ProLogis UK CCXLIX S.à r.l.	152685
Optima Immobilière S.A.	152670	ProLogis UK CCXLVIII S.à r.l.	152686
ORANGE (Luxembourg) S.A.	152667	ProLogis UK CCXLVII S.à r.l.	152685
ORANGE (Luxembourg) S.A.	152670	ProLogis UK CCXV S.à r.l.	152680
Participaciones Ibero Internacionales		ProLogis UK XV S.à r.l.	152687
S.à.r.l.	152686	Schroder European Property Investment	
Patron Braunschweig S.à r.l.	152670	No.1 S.A.	152688
PEF Zeta Investment S.à r.l.	152668	SRE Waterloo Holding Sàrl	152688
Presidential E	152670	St. Modwen Properties V S.à r.l.	152680
PRG Subsidiary 1 S.à r.l.	152688		

International Helicopters S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.983.386,60.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 152.881.

In the year two thousand and eleven, on the second day of November,
Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

INVESTINDUSTRIAL III BUILD-UP L.P., a limited partnership incorporated and organised under the laws of England, having its registered office at 1, Duchess Street, London, W1W 6AN, United Kingdom, registered under number LP 13479, represented by its general partner BI-Invest Build-Up Limited, a company incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at Ogier House, the Esplanade, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, Channel Islands, registered with the Trade and Companies Register of Jersey under number 103306 (Investindustrial Build-Up), here represented by Marieke Kernet, avocat à la cour, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 25 October 2011;

INVESTINDUSTRIAL III L.P., a limited partnership incorporated and organised under the laws of England, having its registered office at 1, Duchess Street, London W1W 6AN, United Kingdom, registered under number LP 10560, represented by its general partner Investindustrial Partners Limited, a company incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at Ogier House, the Esplanade, Don Street, St. Helier, Jersey JE4 9WG, Channel Islands, registered with the Trade and Companies Register of Jersey under number 86036 (Investindustrial), here represented by Marieke Kernet, avocat à la cour, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 25 October 2011;

INVESTINDUSTRIAL HOLDINGS S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 84.872 (Investindustrial Holdings), here represented by Marieke Kernet, avocat à la cour, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 25 October 2011; and

HELIBÉTICA S.L., a company duly incorporated under the laws of Spain, whose registered office is at El Campello (Alicante, Spain), Calle San Bartolomé no. 81, registered with the companies registry of Alicante under number A-78758, with Tax Identification Number B-41471145 (Helibética), here represented by Marieke Kernet, avocat à la cour, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 31 October 2011.

Such proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. Investindustrial Build-Up, Investindustrial, Investindustrial Holdings and Helibética are the sole shareholders (the Shareholders) of International Helicopters S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 152.881, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on April 28, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1059 dated May 20, 2010, which articles of association were last amended by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg on 29 December 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 718 dated 14 April 2011 (the Company).

II. The Company's share capital is presently set at one million one hundred sixty thousand two hundred thirty-two euro sixty cents (EUR 1,160,232.60), represented by ten million two hundred thirteen thousand five hundred fifty (10,213,550) Class A shares having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, and one million three hundred eighty-eight thousand seven hundred seventy-six (1,388,776) Class B shares having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, all subscribed and fully paid-up.

III. The agenda of the meeting is as follows:

1. Creation of two new classes of shares in the share capital of the Company, i.e. class A mandatory redeemable preferred shares (the Class A MRPS) and class B mandatory redeemable preferred shares (the Class B MRPS), as defined and with the rights and obligations as described in the amended articles of association to be adopted in item 4 below;

2. Increase of the Company's share capital by an amount of eight hundred twenty-three thousand one hundred and fifty-four euro (EUR 823,154.-) in order to bring it from its present amount of one million one hundred sixty thousand two hundred thirty-two euro sixty cents (EUR 1,160,232.60), represented by ten million two hundred thirteen thousand five hundred fifty (10,213,550) Class A shares, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, and one million three hundred eighty-eight thousand seven hundred seventy-six (1,388,776) Class B shares, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, to one million nine hundred eighty-three thousand three hundred and eighty-six euro and sixty cents (EUR 1,983,386.60) by the creation and issuance of (i) one million three hundred eightysix thousand five hundred and sixty-three (1,386,563) new Class A shares, (ii) one hundred eighty-nine thousand and seventy-seven (189,077) new Class B

shares, (iii) five million eight hundred fifty-seven thousand one hundred and ninety-two (5,857,192) new Class A MRPS and (iv) seven hundred ninety-eight thousand seven hundred and eight (798,708) new Class B MRPS, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, in the share capital of the Company;

3. Subscription for and payment of the share capital increase specified in item 1. here above;

4. Restatement of the articles of association of the Company (the Articles) in order to, inter alia, reflect the share capital increase adopted in item 2. here above;

5. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder's register of the Company; and

6. Miscellaneous.

IV. The Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolved to create two new classes of shares in the share capital of the Company, i.e. class A mandatory redeemable preferred shares (the Class A MRPS) and class B mandatory redeemable preferred shares (the Class B MRPS), as defined and with the rights and obligations as described in the amended articles of association to be adopted in the fourth resolution below.

Second resolution

The Shareholders resolved to increase the Company's share capital by an amount of eight hundred twenty-three thousand one hundred and fifty-four euro (EUR 823,154.-) in order to bring it from its present amount of one million one hundred sixty thousand two hundred thirty-two euro sixty cents (EUR 1,160,232.60), represented by ten million two hundred thirteen thousand five hundred fifty (10,213,550) Class A shares, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, and one million three hundred eighty-eight thousand seven hundred seventy-six (1,388,776) Class B shares, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, one million nine hundred eighty-three thousand three hundred and eighty-six euro and sixty cents (EUR 1,983,386.60) by the creation and issuance of (i) one million three hundred eighty-six thousand five hundred and sixty-three (1,386,563) new Class A shares, (ii) one hundred eighty-nine thousand and seventy-seven (189,077) new Class B shares, (iii) five million eight hundred fiftyseven thousand one hundred and ninety-two (5,857,192) new Class A MRPS and (iv) seven hundred ninety-eight thousand seven hundred and eight (798,708) new Class B MRPS, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, in the share capital of the Company.

Third resolution

The Shareholders resolved to issue (i) one million three hundred eighty-six thousand five hundred and sixty-three (1,386,563) new Class A shares, (ii) one hundred eighty-nine thousand and seventy-seven (189,077) new Class B shares, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, in the share capital of the Company, having the same rights and obligations as the ten million two hundred thirteen thousand five hundred fifty (10,213,550) existing Class A shares and the one million three hundred eighty-eight thousand seven hundred seventy-six (1,388,776) existing Class B shares, and (iii) five million eight hundred fifty-seven thousand one hundred and ninety-two (5,857,192) new Class A MRPS and (iv) seven hundred ninety-eight thousand seven hundred and eight (798,708) new Class B MRPS, having the rights and obligations described in the amended articles of association to be adopted in the fourth resolution below.

Subscription and Payment

Thereupon, Investindustrial Build-Up, represented as stated above, declared that, as was agreed and intended among and between the Shareholders and the Company at the end of April 2011 (and so no interests would be paid nor accrued as a consequence of the contributions paid), it subscribes for:

a) one million three hundred eighty-six thousand five hundred and sixtythree (1,386,563) new Class A shares, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each; and

b) one million fifty thousand three hundred and one (1,050,301) new Class A MRPS, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each;

and to fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of two receivables, i.e. one in the amount of seven million two hundred twenty-eight thousand nine hundred ninety-two euro (EUR 7,228,992.-) (the BUF Receivable 1), and one in the amount of twenty-two million seven hundred thirty-four thousand two hundred and eight euro (EUR 22,734,208.-) (the BUF Receivable 2, and together with the BUF Receivable 1, the BUF Receivables), for an aggregate amount of twenty-nine million nine hundred sixty-three thousand two hundred euro (EUR 29,963,200.-) it has against the Company.

The contribution in kind of the BUF Receivables in an aggregate amount of twenty-nine million nine hundred sixty-three thousand two hundred euro (EUR 29,963,200.-) is allocated as follows:

(i) an amount of one hundred thirty-eight thousand six hundred fifty-six euro and thirty cents (EUR 138,656.30) out of the BUF Receivable 1 is to be allocated to the share capital account of the Company corresponding to the Class A shares;

(ii) an amount of twenty-two million seven hundred thirty-four thousand two hundred and eight (EUR 22,734,208.-) out of the BUF Receivable 2 is to be allocated to share premium account of the Company connected to the Class A shares;

(iii) an amount of one hundred five thousand and thirty euro and ten cents (EUR 105,030.10) out of the BUF Receivable 1 is to be allocated to the share capital account of the Company corresponding to the Class A MRPS; and

(iv) an amount of six million nine hundred eighty-five thousand three hundred and five euro and sixty cents (EUR 6,985,305.60) out of the BUF Receivable 1 is to be allocated to the share premium account of the Company connected to the Class A MRPS.

The valuation of the contribution in kind of the BUF Receivables is evidenced by inter alia, (i) the interim accounts of the Company dated as of October 25, 2011 and signed for approval by the management of the Company and (ii) a certificate issued on the date hereof by the management of Investindustrial Build-Up and acknowledged and approved by the management of the Company (the Investindustrial Build-Up Certificate). It results from such certificate that, as of the date of such certificate:

- the attached interim accounts dated as of October 25, 2011 (the Interim Accounts) show receivables in an amount of at least twenty-nine million nine hundred sixty-three thousand two hundred euro (EUR 29,963,200.-) payable by the Company to Investindustrial Build-Up (the BUF Receivables);

- Investindustrial Build-Up is the owner of the BUF Receivables, is solely entitled to the BUF Receivables and possesses the power to dispose of the BUF Receivables;

- the BUF Receivables are certain and will be due and payable on their due date without deduction (certaines, liquide et exigible);

- based on generally accepted accountancy principles the BUF Receivables contributed to the Company per the attached Interim Accounts are of at least twenty-nine million nine hundred sixty-three thousand two hundred euro (EUR 29,963,200.-) and since the Interim Accounts no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

- the BUF Receivables contributed to the Company are freely transferable by Investindustrial Build-Up to the Company and are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value;

- all formalities to transfer the legal ownership of the BUF Receivables contributed to the Company have been or will be accomplished by Investindustrial Build-Up and upon the contribution of the BUF Receivables by Investindustrial Build-Up to the Company, the BUF Receivables will be extinguished by way of confusion (extinction par confusion) for the purposes of article 1300 of the Luxembourg Civil Code.

Thereupon, Investindustrial, represented as stated above, declared that, as was agreed and intended among and between the Shareholders and the Company at the end of April 2011 (and so no interests would be paid nor accrued as a consequence of the contributions paid), it subscribes for four million eight hundred six thousand eight hundred and ninety-one (4,806,891) new Class A MRPS, and to fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of two receivables, i.e. one in the amount of nine million seven hundred sixteen thousand euro (EUR 9,716,000.-) (the 3LP Receivable 1), and one in the amount of twenty-two million seven hundred thirty-four thousand two hundred and eight euro (EUR 22,734,208.-) (the 3LP Receivable 2, and together with the 3LP Receivable 1, the 3LP Receivables), for an aggregate amount of thirty-two million four hundred fifty thousand two hundred eight euro (EUR 32,450,208.-) it has against the Company.

The contribution in kind of the 3LP Receivables in an aggregate amount thirtytwo million four hundred fifty thousand two hundred and eight euro (EUR 32,450,208.-) is allocated as follows:

(i) an amount of four hundred eighty thousand six hundred and eighty-nine euro and ten cents (EUR 480,689.10) out of the 3LP Receivables is to be allocated to the share capital account of the Company corresponding to the Class A MRPS shares;

(ii) an amount of thirty-one million nine hundred sixty-nine thousand five hundred and eighteen euro and ninety cents (EUR 31,969,518.90) out of the 3LP Receivables is to be allocated to the share premium account of the Company connected to the Class A MRPS.

The valuation of the contribution in kind of the 3LP Receivables is evidenced by inter alia, (i) the interim accounts of the Company dated as of October 25, 2011 and signed for approval by the management of the Company and (ii) a certificate issued on the date hereof by the management of Investindustrial and acknowledged and approved by the management of the Company (the Investindustrial Certificate). It results from such certificate that, as of the date of such certificate:

- the attached interim accounts dated as of October 25, 2011 (the Interim Accounts) show receivables in an amount of at least thirty-two million four hundred fifty thousand two hundred eight euro (EUR 32,450,208.-) payable by the Company to Investindustrial (the 3LP Receivables);

- Investindustrial is the owner of the 3LP Receivables, is solely entitled to the 3LP Receivables and possesses the power to dispose of the 3LP Receivables;

- the 3LP Receivables are certain and will be due and payable on their due date without deduction (certaines, liquide et exigible);

- based on generally accepted accountancy principles the 3LP Receivables contributed to the Company per the attached Interim Accounts are of at least thirtytwo million four hundred fifty thousand two hundred eight euro (EUR 32,450,208.-) and since the Interim Accounts no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

- the 3LP Receivables contributed to the Company are freely transferable by Investindustrial to the Company and are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value;

- all formalities to transfer the legal ownership of the 3LP Receivables contributed to the Company have been or will be accomplished by Investindustrial Build-Up and upon the contribution of the 3LP Receivables by Investindustrial Build-Up to the Company, the 3LP Receivables will be extinguished by way of confusion (extinction par confusion) for the purposes of article 1300 of the Luxembourg Civil Code.

Thereupon, Helibética, represented as stated above, declared that, as was agreed and intended among and between the Shareholders and the Company at the end of April 2011 (and so no interests would be paid nor accrued as a consequence of the contributions paid), it subscribes for:

a) one hundred eighty-nine thousand and seventy-seven (189,077) new Class B shares, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each; and

b) seven hundred ninety-eight thousand seven hundred and eight (798,708) new Class B MRPS, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each;

and to fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of five million four hundred ten thousand eight hundred euro (EUR 5,410,800.-) it has against the Company (the Helibética Receivable).

The contribution in kind of this Helibética Receivable in an aggregate amount of five million four hundred ten thousand eight hundred euro (EUR 5,410,800.-) is allocated as follows:

(i) an amount of eighteen thousand nine hundred and seven euro and seventy cents (EUR 18,907.70) is to be allocated to the share capital account of the Company corresponding to the Class B shares;

(ii) an amount of seventy-nine thousand eight hundred and seventy euro and eighty cents (EUR 79,870.80) is to be allocated to share capital account of the Company corresponding to the Class B MRPS; and

(iii) an amount of five million three hundred twelve thousand and twenty-one euro and fifty cents (EUR 5,312,021.50) is to be allocated to the share premium account of the Company connected to the Class B MRPS.

The valuation of the contribution in kind of the Helibética Receivable is evidenced by inter alia, (i) the interim accounts of the Company dated as of October 25, 2011 and signed for approval by the management of the Company and (ii) a certificate issued on the date hereof by the management of Helibética and acknowledged and approved by the management of the Company (the Helibética Certificate). It results from such certificate that, as of the date of such certificate:

- the attached interim accounts dated as of October 25, 2011 (the Interim Accounts) show a receivable in an amount of at least five million four hundred ten thousand eight hundred euro (EUR 5,410,800.-) payable by the Company to Helibética (the Helibética Receivable);

- Helibética is the owner of the Helibética Receivable, is solely entitled to the Helibética Receivable and possesses the power to dispose of the Helibética Receivable;

- the Helibética Receivable is certain and will be due and payable on its due date without deduction (certaine, liquide et exigible);

- based on generally accepted accountancy principles the Helibética Receivable contributed to the Company per the attached Interim Accounts is of at least five million four hundred ten thousand eight hundred euro (EUR 5,410,800.-) and since the Interim Accounts no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

- the Helibética Receivable contributed to the Company is freely transferable by Helibética to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value;

- all formalities to transfer the legal ownership of the Helibética Receivable contributed to the Company have been or will be accomplished by Helibética and upon the contribution of the Helibética Receivable by Helibética to the Company, the Helibética Receivable will be extinguished by way of confusion (extinction par confusion) for the purposes of article 1300 of the Luxembourg Civil Code.

Such Investindustrial Build-Up Certificate, the Investindustrial Certificate, the Helibética Certificate and a copy of the Interim Accounts, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders resolved to restate the Articles, so that they shall henceforth read as follows:

«Definitions

"Article" means an article of the By-laws.

"Available Sums" has the meaning given to it in Article 12.4.

"Board" means the board of managers (gérants) of the Company.

"By-laws" means with respect to the Company, the present articles of association of the Company, as amended, restated or supplemented from time to time in accordance with the provisions of the Shareholders' Agreement.

"Class A MRPS" means the mandatory redeemable preferred shares of class A having a par value of ten cents (EUR 0.10) each in the share capital of the Company.

"Class A MRPS Premium Account" has the meaning given to it in Article 7.

"Class A Preferential Dividend" has the meaning given to it in Article 21.3.

"Class A Shares" means the shares of class A having a par value of ten cents (EUR 0.10) each in the share capital of the Company.

"Class A Share Premium Account" has the meaning given to it in Article 7.

"Class A Underlying Assets" means 39,679,200 of the Class A preferred equity certificates (PECs) issued by World Helicopters S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered address at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 112.127 ("World Helicopters").

"Class B MRPS" means the mandatory redeemable preferred shares of class B having a par value of ten cents (EUR 0.10) each in the share capital of the Company.

"Class B MRPS Premium Account" has the meaning given to it in Article 7.

"Class B Preferential Dividend" has the meaning given to it in Article 21.3.

"Class B Shares" means the shares of class B having a par value of ten cents (EUR 0.10) each in the share capital of the Company.

"Class B Share Premium Account" has the meaning given to it in Article 7.

"Class B Underlying Assets" means 5,410,800 of the Class A PECs issued by World Helicopters.

"Contribution of Funds" has the meaning given to it in Article 18.2.

"Directors" means the managers of the Company and "Director" means any of them.

"Directors Circular Resolutions" has the meaning given to it in Article 14.2.7.

"Disposal" means a transfer of, gift of, assignment of, sale or pledge of, a granting of sub-participations over the Shares, legal arrangements putting any Shareholder into a fiduciary position with regard to its interest in the Shares or otherwise making the exercise of any Shareholder's rights in the Shares subject to approval by a third party (including any Affiliate of the Shareholder), or any other form of encumbering Shares, creating Security Interest thereon or other disposal of all, or any part of the Shares.

"First Preferential Dividend" has the meaning given to it in Article 21.2.

"Funds" has the meaning given to it in Article 18.1.

"General Meeting" has the meaning given to it in Article 16.1.

"Group" means, collectively, the Company and the Subsidiaries.

"Helibética" means Helibética S.L., a company duly incorporated under the laws of Spain, whose registered office is at El Campello (Alicante, Spain), Calle San Bartolomé no. 81, registered with the companies registry of Alicante under number A-78758, with Tax Identification Number B-41471145.

"Independent Appraiser" has the meaning given to it in Article 18.3.

"Legal Reserve" has the meaning given to it in Article 21.1.

"Luxco" or the "Company" means International Helicopters S.à r.l. (anc. International Helicopters S.A.) a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered address at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 152.881.

"Majority Shareholders" means Investindustrial III, LP., a limited partnership incorporated and organised under the laws of England, having its registered office at 1, Duchess Street, London W1W 6AN, United Kingdom, registered under number LP 10560 ("Investindustrial III, LP."), Investindustrial III Build-Up Fund LP., a limited partnership incorporated and organised under the laws of England, having its registered office at 1, Duchess Street, London, W1W 6AN, United Kingdom, registered under number LP 13479 ("Investindustrial III Build-Up Fund L.P."), and Investindustrial Holdings S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 51, Avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 84.872.

"Directors Circular Resolutions" has the meaning given to it in Article 14.2.7.

"Maturity Date" has the meaning given to it in Article 12.2.

"Net Interest Income" means the net interest income accrued or received by the Company in relation to the Underlying Assets recorded during the relevant financial year of the Company according to Luxembourg generally accepted accounting principles ("GAAP").

"Ordinary Shares" means the Class A Shares and the Class B Shares.

"MRPS" means the Class A MRPS and the Class B MRPS.

"Redemption Price" has the meaning given to it in Article 12.5.

"Remaining Surplus" has the meaning given to it in Article 22.2.

"Remaining Profits" has the meaning given to it in Article 21.4.

"Second Preferential Dividend" has the meaning given to it in Article 21.3.

"Shares" means the existing shares in the share capital of the Company.

"Shareholders" means the holders of Shares and "Shareholder" means any of them.

"Shareholders Agreement" means the agreement entered into by the Shareholders of the Company on 18 June 2010 as amended, restated, supplemented or novated from time to time.

"Shareholder Circular Resolutions" has the meaning given to it in Article 16.

"Subsidiaries" means the indirect or direct subsidiaries of the Company as the meaning referred to in the Shareholders Agreement.

"Underlying Assets" means the PECs issued by World Helicopters , and held by the Company.

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "International Helicopters S.à r.l.". The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these By-laws, as well as the Shareholders Agreement.

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the Board. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Bylaws.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several Shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's share capital is set at one million nine hundred eightythree thousand three hundred and eighty-six euro and sixty cents (EUR 1,983,386.60), represented by nineteen million eight hundred thirty-three thousand eight hundred and sixty-six (19,833,866) Shares, all subscribed and fully paid-up, divided into:

- I. eleven million six hundred thousand one hundred and thirteen (11,600,113) Class A Shares,
- II. one million five hundred seventy-seven thousand eight hundred and fifty-three (1,577,853) Class B Shares,
- III. five million eight hundred fifty-seven thousand one hundred and ninety-two (5,857,192) Class A MRPS, and
- IV. seven hundred ninety-eight thousand seven hundred and eight (798,708) Class B MRPS.

The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the By-laws.

Art. 6. Shares.

6.1. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

6.2. Shares are freely transferable among Shareholders, subject to the provisions of Article 10 of the present By-laws.

Where the Company has a sole Shareholder, the Shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one Shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the Shareholders representing at least three-quarters of the Company's share capital and the provisions of article 10 of the present By-laws.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.3. A register of Shareholders is kept at the Company's registered office and may be examined by each Shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own Shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

Art. 7. Share Premium. The Company shall maintain the following share premium reserve accounts:

(i) a share premium account for the Class A Shares (the Class A Share Premium Account) where shall be recorded the amount or value of any premium paid up on the Class A Shares. Amounts so recorded to the Class A Share Premium Account will constitute reserves of the Company which will only be distributable to the holders of Class A Shares.

(ii) a share premium account for the Class B Shares (the Class B Share Premium Account) where shall be recorded the amount or value of any premium paid up on the Class B Shares. Amounts so recorded to the Class B Share Premium Account will constitute reserves of the Company which will only be distributable to the holders of Class B Shares.

(iii) a share premium account for the Class A MRPS (the Class A MRPS Premium Account) where shall be recorded the amount or value of any premium paid up on the Class A MRPS. Amounts so recorded to the Class A MRPS Premium Account will constitute reserves of the Company which will only be distributable to the holders of Class A MRPS. The utilization of the Class A MRPS Premium Account in order to cover any losses other than losses resulting from Class A Underlying Assets shall require the unanimous approval of all the Shareholders.

(iv) a share premium account for the Class B MRPS (the Class B MRPS Premium Account) where shall be recorded the amount or value of any premium paid up on the Class B MRPS. Amounts so recorded to the Class B MRPS Premium Account will constitute reserves of the Company which will only be distributable to the holders of Class B MRPS. The utilization of the Class B MRPS Premium Account in order to cover any losses other than losses resulting from Class B Underlying Assets shall require the unanimous approval of all the Shareholders.

Art. 8. Tag Along Right.

8.1. Unless an offer for the purchase of one hundred percent (100 %) of the Company's share capital exists, in which case Article 9 below will apply, if during the term of the Shareholders Agreement, Investindustrial III LP and Investindustrial III Build-Up Fund L.P. receive a satisfactory purchase offer from a third party for a part of the Company's share capital, the other Shareholders will have the right to transfer a number of Shares proportional to its shareholding in the Company. To that effect, once the relevant Majority Shareholder has agreed on the terms of the offer with the offeror, it must communicate such offer to the Board within the following ten (10) calendar days, indicating the conditions of the offer. The Board will notify such offer to the other Shareholders within five (5) calendar days following its receipt. Each Shareholder will notify to the Board its intention to accept, if any, the offer pursuant to its terms and conditions within five (5) calendar days following its receipt.

8.2. The Board will communicate to the offeror the acceptances received within ten (10) days following their receipt.

8.3. If as a result of a transfer of Shares, the Majority Shareholders lose the effective Control, as defined by reference to Clause 5 of the Shareholders Agreement, of the Company, Helibética will have the right to sell its entire stake (but not part) in the Company to the Majority Shareholders (and not to third parties), according to the conditions set out in Articles 11.2, 11.3 and 11.4 below.

Art. 9. Drag-Along Right.

9.1. The Majority Shareholders are entitled to, at any time, promote and coordinate the sale of the entirety of the Shares in the manner that they may deem appropriate.

9.2. All Shareholders will make all reasonable efforts to maximize the valuation of the Shares, to collaborate in the sale process and to maintain the possible transaction confidential.

9.3. If the Majority Shareholders accept a final offer for the purchase of one hundred percent (100 %) stake of the Shares from a third party, Helibética will be obliged to sell all their Shares to such third party provided that the Majority Shareholders so require.

Art. 10. Disposals.

10.1. No Shareholder shall be allowed to transfer its Shares, except in compliance with the terms and conditions of the Shareholders Agreement.

10.2. Notwithstanding the above, should Helibética receive an offer to sell (either directly or indirectly) its Shares, the Majority Shareholders will have a preemptive right to be exercised on a pro-rata basis with respect to Helibética's relevant Shares to be potentially transferred.

10.3. In the event that Helibética is declared bankrupt, insolvent, wound-up, dissolved or under judicial administration, the Majority Shareholders shall have a right to acquire Helibética's Shares in the Company at fair market value to be determined according to the proceeding set forth in Article 16 of these By-Laws.

Art. 11. Exit Clause.

11.1. As an exception to Article 10 above with regard to Helibética's restrictions to the disposal of Shares, during the validity of the Shareholders Agreement, Helibética will have the right to sell all (but not part) of its Shares in the Company to Investindustrial III L.P. and Investindustrial III Build-Up Fund L.P. (or any other Affiliate, as defined by reference in Clause 6.1 of the Shareholders Agreement, becoming a Shareholder of the Company in the future), but not to third parties, on a pro-rata basis, from the date hereof only if and to the extent that any of the following circumstances may occur:

- (i) Upon approval of a Contribution of Funds exceeding EUR 50,000,000 in accordance with Article 18.4. below; and
- (ii) In the event that the indirect stake of the Company in World Helicopters S.à r.l. or in Inaer Aviation Group S.L. (or in any other future holding company substituting these companies) is less than 25.1 %.

11.2. Helibética will be entitled to require Investindustrial III LP and Investindustrial III Build-Up Fund L.P. to acquire, within a period of six (6) months, who shall be obliged to acquire within a period of six (6) months on a pro-rata basis, all (but not part) its remaining stake in the Company at the price agreed between, on the one hand, Investindustrial III LP and Investindustrial III Build-Up Fund L.P. and, on the other hand, Helibética; in case that no agreement is reached, the price will be the fair market price to be determined according to the proceeding set forth in Article 18.3, (ii) below.

11.3. In any case, Helibética shall exercise its right to sell under Article 11.1 above within a period of one hundred and twenty (120) calendar days following the date that Helibética receives the relevant communication from the Majority Shareholders regarding the execution of one of the transactions referred to in Article 11.1 (i) and in 11.1(ii) above.

11.4. If Investindustrial III L.P. and Investindustrial III Build-Up Fund L.P. (or any other Affiliate becoming a Shareholder of the Company in the future) fail to acquire the stake in Helibética in the agreed term, then Helibética will be entitled to at its own discretion (i) demand them to effectively purchase its stake, or (ii) freely sell all its stake (but not part) in the Company to a third party.

Art. 12. Redemption of shares.

12.1. The Company shall have power to acquire Shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

12.2. The Company may redeem its own Shares at any time but in case of MRPS at the latest on the earlier of (i) the tenth anniversary of their date of issuance or (ii) the date on which the Underlying Assets shall be sold, transferred or otherwise disposed of by the Company (the Maturity Date).

12.3. Without prejudice to this Article 12, the redemption shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole Shareholder or the General Meeting, as the case may be, upon proposal by the Board of Directors. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the By-laws shall apply in accordance with Article 16.2.7 of these By-laws.

12.4. The redemption shall take place only to the extent that the Company has sufficient profits and distributable reserves for that purpose (the Available Sums) or if the redemption results from a decrease of the Company's share capital.

12.5. Where MRPS are issued by the Company, the following additional conditions shall be met:

- (i) upon redemption of MRPS, each holder of MRPS is entitled to receive a payment in cash or in kind per redeemed MRPS equal to the par value of its redeemed MRPS plus the share premium attached thereto, if any, including any portion corresponding to the share premium attached to the redeemed MRPS allocated to the Legal Reserve (if any) plus a payment corresponding to the right to any accrued preferential dividend not allocated to the MRPS share premium

account as defined under Article 19 below attached to the redeemed MRPS and not yet declared at the date of redemption (the Redemption Price);

(ii) the MRPS shall be redeemed at the Redemption Price.

12.6. If, on the Maturity Date, the sums available for redemption are insufficient for the Company to redeem all the corresponding MRPS, the corresponding MRPS shall still be redeemed at the Maturity Date except that (i) the Redemption Price to be due and payable at Maturity Date shall be adjusted to correspond only to the maximum amount of Redemption Price, determined as set out above, that may be financed by the entire amount of Available Sums at Maturity Date and (ii) the balance of the Redemption Price, determined as set out above, will become due and payable, in one or more times, as soon as the Company will have Available Sums for this purpose.

12.7. As long as the Redemption Price on the redeemed MRPS at the Maturity Date has not been paid in full, no dividend shall be paid on the Ordinary Shares.

12.8. The redeemed MRPS shall be cancelled and the issued share capital of the Company and share premium attached to the redeemed MRPS (if any) including the corresponding portion of share premium allocated to the Legal Reserve, if any, shall be decreased accordingly.

III. Management - Representation

Art. 13. Appointment and Removal of Directors.

13.1. The Company is managed by the Board, which shall be composed of at least two (2) Directors appointed by a resolution of the Shareholders, which sets the term of their office. The Directors need not be Shareholders.

13.2. The Directors may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the Shareholders.

Art. 14. Board.

14.1. Powers of the Board

14.1.1 All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the Law or the By-laws fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

14.1.2 Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

14.2. Procedure

14.2.1 The Board meets upon the request of any Director, at the registered office of the Company or at the place indicated in the convening notice, which in principle, is in Luxembourg.

14.2.2 Written notice of any meeting of the Board is given to all Directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

14.2.3 No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a Director, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

14.2.4 A Director may grant a power of attorney to any other Director in order to be represented at any meeting of the Board.

14.2.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the Directors present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the Directors present or represented.

14.2.6 Any Director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

14.2.7 Circular resolutions signed by all the Directors (the Directors Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

14.3. Representation

14.3.1 The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two (2) Directors,

14.3.2 The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 15. Liability of the Directors. The Directors may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the By-laws and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 16. General meetings of Shareholders and Shareholders circular resolutions.

16.1. Powers and voting rights

16.1.1 Resolutions of the Shareholders are adopted at a general meeting of Shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

16.1.2 Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the Shareholders, in accordance with the By-laws. Shareholders Circular Resolutions signed by all the Shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

16.1.3 Each share entitles to one (1) vote.

16.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

16.2.1 The Shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any Director or Shareholders representing more than one-half of the share capital.

16.2.2 Written notice of any General Meeting is given to all Shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

16.2.3 General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

16.2.4 If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

16.2.5 A Shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a Shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

16.2.6 Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the Shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

16.2.7 The By-laws are amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

16.2.8 Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the Shareholders.

Art. 17. Sole Shareholder.

17.1. Where the number of Shareholders is reduced to one (1), the sole Shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

17.2. Any reference in the By-laws to the Shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole Shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

17.3. The resolutions of the sole Shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Funding of the company

Art. 18. Contribution of Funds.

18.1. The General Meeting may decide to contribute funds (Funds) to the Company following approval by the Board, under the terms and conditions contained in this Article 18. The Shareholders shall not have any obligation to agree to a relevant Contribution of Funds, as defined in Article 18.2, below, nor to provide Funds to the Company.

18.2. Should the General Meeting approve a contribution of Funds, such a contribution of Funds shall be provided by the Shareholders in proportion to their stake in the Company's share capital existing at the time of the approval of such contribution. Such contribution of Funds will be in the form approved by the Board to be the most appropriate at the relevant time (contribution of funds to increase capital, shareholder loans, etc.) (Contribution of Funds). The contribution of Funds to be provided by the Majority Shareholders, if any, can either be provided by themselves or by any Affiliate, as defined by reference in Clause 2.2 of the Shareholders Agreement,

18.3. In the event that the General Meeting decides to effect any Contribution of Funds to the Company for an amount less or equal to EUR 50,000,000 (either taken individually or combined), the following rules will apply:

(i) should the Contribution of Funds be made through a share capital increase, the new issued Shares shall be subscribed by all the Shareholders in proportion to their stake in the Company's share capital, in the event that Helibética elects at the General Meeting of the Company not to take part in such share capital increase, the new Shares (issued with the relevant share premium, if applicable) may be then subscribed only by the Majority Shareholders and Helibética will then be diluted in the relevant proportion of its stake in the Company's share capital; and

(ii) should the Contribution of Funds be implemented through any way other than a share capital increase and Helibética elects at the General Meeting not to contribute the relevant Funds, the Majority Shareholders will be entitled to capitalize at any time their contributed amount through a share capital increase by issuing new Shares (issued with the relevant share premium, if applicable); and the Majority Shareholder will be entitled to subscribe all the Shares in such capital increase and Helibética will be diluted in the relevant proportion.

(iii) In the event that the Contribution of Funds is made through a Shareholder loan, the remuneration shall be agreed between the funding Shareholder/s and the Company on a good faith basis. Should the funding Shareholder/s and the Company not reach an agreement in connection with the said remuneration, the terms and conditions of the remuneration will be those governing the most recent shareholder loan, as the case may be, entered into between any company belonging to KKR group and World Helicopters S.à r.l. (anc. World Helicopters S.A.) or any Subsidiary.

(iv) During the term of up to one year following the granting of a Shareholder loan or during a shorter term in case the funding Shareholder/s decide(s) to capitalize the contributed amount through a share capital increase, the non-funding Shareholder has a right, that it may exercise at its own discretion, to catch up on the funding transaction by acquiring from the funding Shareholder/s (which shall be obliged to sell) a stake in the Shareholder loan that is equal to the stake of the non-funding Shareholder in the Company, thus being the non-funding Shareholder subrogated in all rights and obligations arising from the Shareholder loan at the price of the face value of the stake being acquired. The non-funding Shareholder shall not be entitled to the interest accrued before the date of the acquisition of the relevant stake.

(v) In respect of both (i) and (ii) above, the Shareholders shall agree on the fair market value of the Group for the purposes of the distribution of the Contribution of Funds between share capital increase and share premium, not later than fifteen (15) calendar days as from the moment where it is decided to implement the share capital increase. In the event that the share capital increase is passed by the General Meeting within twelve (12) months following 22 June 2010, the fair market value of the Group shall be the one agreed with KKR Aviation Investor S.à r.l. as described in Clause 2.3 of the Shareholders Agreement.

(vi) After the above twelve (12) month period, in the event that the Shareholders do not reach an agreement concerning the fair market value of the Shares, the Shareholders shall appoint by mutual agreement a renowned investment bank (the Independent Appraiser) within a subsequent ten (10) calendar day period. Should the Shareholders not reach an agreement with regard to the designation of the Independent Appraiser, the Majority Shareholders will propose a list of four renowned investment banks with presence in Spain within seven (7) calendar days and Helibética will choose one of them in the maximum term of three (3) calendar days, in the event that Helibética does not choose the Independent Appraiser according to the established in this paragraph, the Majority Shareholders will be entitled to appoint the Independent Appraiser.

(vii) The Independent Appraiser shall issue its report establishing the fair market value in a maximum term of twenty (20) business days from it receiving the appointment. The expenses corresponding to the Independent Appraiser shall be borne by the Majority Shareholders and Helibética by halves.

18.4. In the event that the General Meeting decides to effect any Contribution of Funds to the Company for an amount exceeding EUR 50,000,000, upon the moment on which the Contribution of Funds is effectively agreed and for the amount exceeding EUR 50,000,000 the following rules will apply:

(i) all Shareholders that wish to do so will contribute the relevant Funds to the Company in proportion to their stake in the Company's share capital at that time; and

(ii) should Helibética elect not to proceed to such Contribution of Funds but Majority Shareholders still wish to implement and effect such Contribution of Funds, Helibética will have the right to exit according to Article 11 above.

(iii) Cash contributions made to Subsidiaries (i.e. capital contributions, participative, subordinate or ordinary loans granted to World Helicopters S.à r.l. or any other company of its group) by the Majority Shareholders or any Affiliate, as defined by reference in Clause 2.5 of the Shareholders Agreement, will be also considered as "Contribution of Funds".

(iv) For the purpose of these By-laws, the EUR 50,000,000 limit will be calculated considering the sum of the different Contributions of Funds made by the Shareholders and their Affiliates, as this term is defined by reference in Clause 2.5 of the Shareholders Agreement, to the Company from today but excluding (i) the Inaer Capitalisation, as defined by reference in Clause 2.5 of the Shareholders Agreement, and (ii) the contributions made against existing reserves as of 22 June 2010 in the Group, which shall also be excluded for these purposes. None of these two exceptions will dilute the Majority Shareholders or Helibética in any proportion.

VI. Annual accounts - Allocation of profits – Distributions Supervision

Art. 19. Financial year and Approval of annual accounts.

19.1. The Company's financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty-first (31st) of December of each year,

19.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the Director(s) and Shareholder(s) towards the Company.

19.3. Each Shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the Company's registered office.

19.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 20. Réviseurs d'entreprises.

20.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseur(s) d'entreprises, when so required by Law.

20.2. The Shareholders appoint the réviseur(s) d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 21. Allocation of profits.

21.1. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law (the Legal Reserve). This allocation ceases to be required when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital. The balance of the net profit and distributable reserves of the Company after the allocation of the Legal Reserve, if any, may be distributed, if declared by the General Meeting in accordance with the provisions of this Article 21. No dividend distribution may be declared, including in respect of the MRPS, unless the Company has sufficient available cash for the purpose of making such distribution.

21.2. Firstly, after allocation to the Legal Reserve, each MRPS entitles its holder to a preferential and cumulative dividend payable in arrears at a rate per annum equal to: one percent (1%) of the total of the par value of such MRPS; the number of days being calculated on the basis of a year of 365 or 366 days as the case may be (the First Preferential Dividend).

21.3. Secondly, after payment in full of the First Preferential Dividend, a second preferential dividend will be distributed to holders of MRPS on a pari passu basis as follows:

(i) Each Class A MRPS entitles its holder to a second preferential and cumulative dividend (the Class A Preferential Dividend) that will accrue daily and which shall equal to the Net Interest Income accrued or received by the Company on the Class A Underlying Assets minus a margin of EUR 29,000, divided by the number of outstanding Class A MRPS, less the amount corresponding to the First Preferential Dividend paid on such Class A MRPS.

(ii) Each Class B MRPS entitles its holder to a second preferential and cumulative dividend (the Class B Preferential Dividend, and together with the Class A Preferential Dividend, the Second Preferential Dividend) that will accrue daily and which shall equal to the Net Interest Income accrued or received by the Company on the Class B Underlying Assets minus a margin of EUR 4,000, divided by the number of outstanding Class B MRPS, less the amount corresponding to the First Preferential Dividend paid on such Class B MRPS.

21.4. Thirdly, after payment of the Second Preferential Dividend, the Shareholders determine how the balance of the annual net profits (the Remaining Profits) is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend to holders of Ordinary Shares, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

21.5. Any distributions of dividends to holders of Ordinary Shares shall be made in the following manner, and in accordance with the provisions of Clause 7 of the Shareholders Agreement;

(i) In case Remaining Profits are distributed as dividend to the Shareholders, such distribution shall be made in the following manner:

(ii) the holder(s) of Class A Shares shall receive eighty-eight percent (88%) of the Remaining Profits; and

(iii) the holder(s) of Class B Shares shall receive in aggregate twelve percent (12%) of the Remaining Profits.

(iv) If the shareholding structure changes, this Article shall be amended accordingly.

21.6. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Shareholders must refund the excess to the Company.

21.7. For sake of completeness, in case of interim dividends, such interim dividends shall be paid under the conditions and within the limits laid down in the Law and in accordance with the rules regarding the dividend distributions set out in this Article 21.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 22. Dissolution - Liquidation.

22.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the Shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital. The Shareholders appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the Shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

22.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the Shareholders in the following manner and in accordance with Clause 7 of the Shareholders Agreement:

(i) where MRPS are issued by the Company, the MRPS holders are entitled to a preferential right of:

(A) reimbursement of the contribution in consideration for which the MRPS have been issued (par value and share premium attached thereto if any); and

(B) payment of all and any accrued but unpaid dividend they are entitled to as holders of MRPS.

(ii) any surplus (the Remaining Surplus) will be allocated to the holder(s) of Ordinary Shares as follows:

(A) the holder(s) of Class A Shares shall receive eighty-eight percent (88%) of the Remaining Surplus; and

(B) the holder(s) of Class B Shares shall receive twelve percent (12%) of the Remaining Surplus.

22.3. As a consequence of the foregoing provisions, the MRPS holder(s) have, other than the preferential right mentioned above, no right on the liquidation proceeds.

VII. General provisions

Art. 23. General Provisions.

23.1. Notices and communications are made or waived and the Directors Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced In writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

23.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a Director in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

23.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Directors Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

Fifth resolution

The shareholders resolve to modify the shareholders' register of the Company in order to reflect the above mentioned amendments and power is given to any manager of the company to proceed on the behalf of the company to the registration of the newly issued shares into the shareholders' register.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR six thousand one hundred Euro (EUR 6.100.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to appearing parties, said parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le deuxième jour du mois de Novembre,

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

INVESTINDUSTRIAL III BUILD-UP L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée et organisée par les lois de l'Angleterre, ayant son siège social au 1, Duchess Street, Londres, W1W 6AN, Royaume-Uni, immatriculée sous le numéro LP 13479, représentée par son associé commandité BI-Invest Build-Up Limited, une société constituée selon les lois de Jersey, ayant son siège social à Ogier House, The Esplanade, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, Îles anglo-normandes, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Jersey sous le numéro 103306 (Investindustrial Build-Up), représentée par Marieke Kernet, avocat à la cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 25 octobre 2011;

INVESTINDUSTRIAL III L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée et organisée par les lois de l'Angleterre, ayant son siège social au 1, Duchess Street, Londres, W1W 6AN, Royaume-Uni, immatriculée sous le numéro LP 10560, représentée par son associé commandité Investindustrial Partners Limited, une société constituée selon les lois de Jersey, ayant son siège social à Ogier House, The Esplanade, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, Îles anglonormandes, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Jersey sous le numéro 86036 (Investindustrial), représentée par Marieke Kernet, avocat à la cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 25 octobre 2011;

INVESTINDUSTRIAL HOLDINGS S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.872 (Investindustrial Holdings), représentée par Marieke Kernet, avocat à la cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 25 octobre 2011; et

HELIBÉTICA S.L., une société dûment constituée selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à El Campello (Alicante, Espagne), Calle San Bartolomé no. 81, immatriculée au registre des sociétés d'Alicante sous le numéro A-78758, avec le numéro d'identification fiscale B-41471145 (Helibética), représentée par Marieke Kernet, avocat à la cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 31 octobre 2011.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont demandé au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Investindustrial Build-Up, Investindustrial, Investindustrial Holdings et Helibética sont les seuls associés (les Associés) de International Helicopters S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.881, constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 28 avril 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1059 et daté du 20 mai 2010, dont les statuts ont été modifiés dernièrement par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 29 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 718 en date du 14 avril 2011 (la Société).

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à un million cent soixante mille deux cent trente-deux euros et soixante centimes d'euros (EUR 1.160.232,60), représenté par dix millions deux cent treize mille cinq cent cinquante (10.213.550) parts sociales de Classe A ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune, et un million trois cent quatre-vingt-huit mille sept cent soixante-seize (1.388.776) parts sociales de Classe B, ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Création de deux nouvelles classes de parts sociales dans le capital social de la Société, i.e. les parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe A (les PPORs de Classe A) et les parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe B (les PPORs de Classe B), telles que définies et ayant les droits et obligations décrits dans les statuts modifiés adoptés au quatrièmement ci-dessous;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de huit cent vingt-trois mille cent cinquante-quatre euros (EUR 823.154.-) afin de le porter de son montant actuel de un million cent soixante mille deux cent trente-deux euros et soixante centimes d'euro (EUR 1.160.232,60), représenté par dix millions deux cent treize mille cinq cent cinquante (10.213.550) parts sociales de Classe A ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune et un million trois cent quatre-vingt-huit mille sept cent soixante-seize (1.388.776) parts sociales de Classe B ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune, à un million neuf cent quatre-vingt-trois mille trois cent quatre-vingt-six euros et soixante centimes d'euro (EUR 1.983.386,60) par la création et l'émission de (i) un million trois cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-trois (1.386.563) nouvelles parts sociales de Classe A, (ii) cent quatre-vingt-neuf mille soixante-dixsept (189.077) nouvelles parts sociales de Classe B, (iii) cinq millions huit cent cinquante-sept mille cent quatre-vingt-douze (5.857.192) nouvelles PPORs de Classe A, (iv) sept cent quatre-vingt-dix-huit mille et sept cent huit (798.708) nouvelles PPORs de Classe B ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune, dans le capital social de la Société;

3. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social telle que décrite au point 1. ci-dessus;

4. Modification subséquente des Statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital social mentionnée au point 2 ci-dessus;

5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

6. Divers.

IV. Les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de créer deux nouvelles classes de parts sociales dans le capital social de la Société, i.e. les parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe A (les PPORs de Classe A) et les parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe B (les PPORs de Classe B), telles que définies et ayant les droits et obligations décrits dans les statuts modifiés adoptés dans la quatrième résolution ci-dessous.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de huit cent vingt-trois mille cent cinquante-quatre euros (EUR 823.154.-) afin de le porter de son montant actuel de un million cent soixante mille deux cent trente-deux euros et soixante centimes d'euro (EUR 1.160.232,60), représenté par dix millions deux cent treize

mille cinq cent cinquante (10.213.550) parts sociales de Classe A ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune et un million trois cent quatre-vingt-huit mille sept cent soixante-seize (1.388.776) parts sociales de Classe B ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune, à un million neuf cent quatre-vingt-trois mille trois cent quatre-vingt-six euros et soixante centimes d'euro (EUR 1.983.386,60) par la création et l'émission de (i) un million trois cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-trois (1.386.563) nouvelles parts sociales de Classe A, (ii) cent quatre-vingt-neuf mille soixante-dix-sept (189.077) nouvelles parts sociales de Classe B, (iii) cinq millions huit cent cinquante-sept mille cent quatre-vingt-douze (5.857.192) nouvelles PPORs de Classe A, (iv) sept cent quatre-vingt-dix-huit mille et sept cent huit (798.708) nouvelles PPORs de Classe B ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune, dans le capital social de la Société.

Troisième résolution

Les Associés décident d'émettre (i) un million trois cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-trois (1.386.563) nouvelles parts sociales de Classe A, (ii) cent quatre-vingt-neuf mille soixante-dix-sept (189.077) nouvelles parts sociales de Classe B, ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune, dans le capital social de la Société, ayant les mêmes droits et obligations que les dix millions deux cent treize mille cinq cent cinquante (10.213.550) parts sociales de Classe A existantes et que les un million trois cent quatre-vingt-huit mille sept cent-soixante-seize (1.388.776) parts sociales de Classe B existantes, et (iii) cinq millions huit cent cinquante-sept mille cent quatre-vingt-douze (5.857.192) nouvelles PPORs de Classe A, (iv) sept cent quatre-vingt-dix-huit mille et sept cent huit (798.708) nouvelles PPORs de Classe B ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune dans le capital social de la Société.

Souscription et Libération

De ce fait, Investindustrial Build-Up, représentée comme décrit ci-dessus, comme il était convenu et comme c'était l'intention parmi et entre les associés et la Société à la fin d'avril 2011 (et donc aucun intérêt ne sera payé ou couru en conséquence des apports faits) déclare souscrire à:

a) un million trois cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-trois (1.386.563) nouvelles parts sociales de Classe A, ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune, et

b) un million cinquante mille trois cent un (1.050.301) nouvelles PPORs de Classe A, ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune;

et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en deux créances, soit une d'un montant de sept millions deux cent vingt-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze euros (EUR 7.228.992,-) (la Créance BUF 1), et une d'un montant de vingt-deux millions sept cent trente-quatre mille deux cent huit euros et trente centimes (EUR 22.734.208,30) (la Créance BUF 2, et ensemble avec la Créance BUF 1, les Créances BUF) d'un montant total de vingt-neuf millions neuf cent soixante-trois mille deux cents euros (EUR 29.963.200,-) qu'il détient contre la Société.

L'apport en nature des Créances BUF d'un montant total de vingt-neuf millions neuf cent soixante-trois mille deux cents euros (EUR 29.963.200,-) est alloué de la manière suivante:

(i) un montant de cent trente-huit mille six cent cinquante-six euros et trente centimes d'euro (EUR 138.656,30) issu de la Créance BUF 1 sera alloué au capital social de la Société correspondant aux parts sociales de Classe A;

(ii) un montant de vingt-deux millions sept cent trente-quatre mille deux cent huit euros (EUR 22.734.208,-) issu de la Créance BUF 2 sera alloué au compte prime d'émission de la Société lié aux parts sociales de Classe A;

(iii) un montant de cent cinq mille trente euros et dix centimes d'euro (EUR 105.030,10) issu de la Créance BUF 1 sera alloué au capital social de la Société correspondant aux PPORs de Classe A; et

(iv) un montant de six millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille trois cent cinq euros et soixante centimes d'euro (EUR 6.985.305,60) issu de la Créance BUF 1 sera alloué au compte prime d'émission de la Société lié aux PPORs de Classe A.

L'évaluation de l'apport en nature des Créances BUF est démontrée par, inter alia, (i) les comptes intérimaires de la Société en date du 25 octobre 2011 et signés pour approbation par la gérance de la Société et (ii) un certificat émis à la date des présentes par la gérance de Investindustrial Build-Up et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat Investindustrial Build-Up). Il résulte de ce certificat, et à compter de la date de ce certificat, que:

- les comptes intérimaires ci-joint, datés du 25 octobre 2011 (les Comptes Intérimaires) montrent des créances d'un montant global d'au moins vingt-neuf millions neuf cent soixante-trois mille deux cents euros (EUR 29.963.200,-) due par la Société à Investindustrial Build-Up (les Créances BUF);

- Investindustrial Build-Up est le propriétaire des Créances BUF, le seul titulaire des Créances BUF, et peut librement disposer des Créances BUF;

- les Créances BUF sont certaines, liquides et exigibles à la date d'échéance sans aucune déduction;

- sur la base des principes comptables généralement acceptés, les Créances BUF apportées à la Société via les Comptes Intérimaires sont d'une valeur d'au moins vingt-neuf millions neuf cent soixante-trois mille deux cents euros (EUR 29.963.200,-) et, depuis l'établissement des Comptes Intérimaires, aucun changement important qui aurait déprécié l'apport fait à la Société n'a eu lieu;

- les Créances BUF apportées à la Société sont librement cessibles par Investindustrial Build-Up à la Société et ne sont grevées d'aucune restriction, nantissement ou sureté limitant leur cessibilité ou réduisant leur valeur;

- toutes les formalités requises consécutives à la cession des Créances BUF apportées à la Société ont été ou seront effectuées par Investindustrial Build-Up et, à la suite de l'apport des Créances BUF par Investindustrial Build-Up à la Société, les Créances BUF seront éteintes par voie de confusion tel que stipulé à l'article 1300 du Code Civil luxembourgeois.

De ce fait, Investindustrial, représentée comme décrit ci-dessus, comme il était convenu et comme c'était l'intention parmi et entre les associés et la Société à la fin d'avril 2011 (et donc aucun intérêt ne sera payé ou couru en conséquence des apports faits), déclare souscrire à quatre millions huit cent six mille huit cent quatre-vingt-onze (4.806.891) nouvelles PPORs de Classe A, et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en deux créances, soit une d'un montant de neuf millions sept cent seize mille euros (EUR 9.716.000,-) (la Créance 3LP 1), et l'autre d'un montant de vingt-deux millions sept cent trentequatre mille deux cent huit euros (EUR 22.734.208,-) (la Créance 3LP 2, et ensemble avec la créance 3LP 1, les Créances 3LP), pour un montant total de trente-deux millions quatre cent cinquante mille deux cent huit euros (32.450.208,-), qu'il détient envers la Société.

L'apport en nature des Créances 3LP pour un montant total de trente-deux millions quatre cent cinquante mille deux cent huit euros (32.450.208,-) est alloué comme suit:

(i) un montant de quatre cent quatre-vingt mille six cent quatre-vingt-neuf euros et dix centimes (EUR 480.689,10) issu des Créances 3LP sera alloué au capital social de la Société correspondant aux PPORs de Classe A; et

(ii) un montant de trente et un millions neuf cent soixante-neuf mille cinq cent dix-huit euros et quatre-vingt-dix centimes d'euro (EUR 31.969.518,90) issu des Créances 3LP sera alloué au compte prime d'émission de la Société correspondant aux PPORs de Classe A.

L'évaluation de l'apport en nature des Créances 3LP est démontrée par, inter alia, (i) les comptes intérimaires de la Société en date du 25 octobre 2011 et signés pour approbation par la gérance de la Société et (ii) un certificat émis à la date des présentes par la gérance de Investindustrial et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat Investindustrial). Il résulte de ce certificat, et à compter de la date de ce certificat, que:

- les comptes intérimaires ci-joints, datés du 25 octobre 2011 (les Comptes Intérimaires) montrent des créances d'un montant global d'au moins trente-deux millions quatre cent cinquante mille deux cent huit euros (32.450.208,-) due par la Société à Investindustrial (les Créances 3LP);

- Investindustrial est le propriétaire des Créances 3LP, le seul titulaire des Créances 3LP, et peut librement disposer des Créances 3LP;

- les Créances 3LP sont certaines, liquides et exigibles à la date d'échéance sans aucune déduction;

- sur la base des principes comptables généralement acceptés, les Créances 3LP apportées à la Société via les Comptes Intérimaires sont d'une valeur d'au moins trente-deux millions quatre cent cinquante mille deux cent huit euros (32.450.208,-) et, depuis l'établissement des Comptes Intérimaires, aucun changement important qui aurait déprécié l'apport fait à la Société n'a eu lieu;

- les Créances 3LP apportées à la Société sont librement cessibles par Investindustrial à la Société et ne sont grevées d'aucune restriction, nantissement ou sureté limitant leur cessibilité ou réduisant leur valeur;

- toutes les formalités requises consécutives à la cession des Créances 3LP apportées à la Société ont été ou seront effectuées par Investindustrial et, à la suite de l'apport des Créances 3LP par Investindustrial à la Société, les Créances 3LP seront éteintes par voie de confusion tel que stipulé à l'article 1300 du Code Civil Luxembourgeois.

De ce fait, Helibética, représentée comme décrit ci-dessus, comme il était convenu et comme c'était l'intention parmi et entre les associés et la Société à la fin d'avril 2011 (et donc aucun intérêt ne sera payé ou couru en conséquence des apports faits), déclare souscrire à:

a) cent quatre-vingt-neuf mille soixante-dix-sept (189.077) nouvelles parts sociales de Classe B, ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune; et

b) sept cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent huit (798.708) nouvelles PPORS de Classe B, ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0,10) chacune;

et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de cinq millions quatre cent dix mille huit cents euro (EUR 5.410.800,-) qu'elle détient envers la Société (la Créance Helibética).

L'apport en nature de la Créance Helibética d'un montant total de cinq millions quatre cent dix mille huit cents euro (EUR 5.410.800,-) est entièrement alloué comme suit:

(i) un montant de dix-huit mille neuf cent sept euros et soixante dix centimes d'euro (EUR 18.907,70) sera alloué au capital social de la Société correspondant aux parts sociales de Classe B;

(ii) un montant de soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-dix euros et quatre-vingt centimes d'euro (EUR 79.870,80) sera alloué au capital social de la Société correspondant aux PPORs de Classe B; et

(iii) un montant de cinq millions trois cent douze mille vingt et un euros et cinquante centimes d'euro (EUR 5.312.021,50) sera alloué au au compte prime d'émission de la Société lié aux PPORs de Classe B.

L'évaluation de l'apport en nature de la Créance Helibética est démontrée par, inter alia, (i) les comptes intérimaires de la Société en date du 25 octobre 2011 et signés pour approbation par la gérance de la Société et (ii) un certificat émis à la date des présentes par la gérance de Helibética et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat Helibética). Il résulte de ce certificat, et à compter de la date de ce certificat, que:

- les comptes intérimaires ci-joints, datés du 25 octobre 2011 (les Comptes Intérimaires) montrent une créance d'un montant d'au moins cinq millions quatre cent dix mille huit cents euro (EUR 5.410.800,-) due par la Société à Helibética (la Créance Helibética);

- Helibética est le propriétaire de la Créance Helibética, le seul titulaire de la Créance Helibética, et peut librement disposer de la Créance Helibética;

- la Créance Helibética est certaine, liquide et exigible à la date d'échéance sans aucune déduction;

- sur la base des principes comptables généralement acceptés, la Créance Helibética apportée à la Société via les Comptes Intérimaires est d'une valeur d'au moins cinq millions quatre cent dix mille huit cents euro (EUR 5.410.800,-) et, depuis les Comptes Intérimaires, aucun changement important qui aurait déprécié l'apport fait à la Société n'a eu lieu,

- la Créance Helibética apportée à la Société est librement cessible par Helibética à la Société et n'est grevée d'aucune restriction, nantissement ou sureté limitant sa cessibilité ou réduisant sa valeur;

- toutes les formalités requises consécutives à la cession de la Créance Helibética apportée à la Société ont été ou seront effectuées par Helibética et, à la suite de l'apport de la Créance Helibética par Helibética à la Société, la Créance Helibética sera éteinte par voie de confusion tel que stipulé à l'article 1300 du Code Civil luxembourgeois.

Les Certificat Investindustrial Build-Up, Certificat Investindustrial, Certificat Helibética et une copie des Comptes Intérimaires, après signature ne varient par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier les Statuts qu'ils auront désormais la teneur suivante:

«Définitions.

«Article» signifie un article des Statuts.

«Sommes Disponibles» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 12.4.

«Conseil» signifie le conseil de gérance de la Société.

«Statuts» signifie les présents statuts de la Société, tels que modifiés, refondus ou complétés de temps à autre conformément aux stipulations du Pacte d'Associés.

«PPORs de Classe A» signifie les parts préférentielles obligatoirement rachetables de classe A d'une valeur nominale de dix centimes d'euros (EUR 0.10) chacune dans le capital de la Société.

«Compte de Prime d'Emission des PPORs de Classe A» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 7.

«Dividende Préférentiel de Classe A» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 21.3.

«Parts Sociales de Classe A» signifie les parts de classe A d'une valeur nominale de dix centimes d'euros (EUR 0.10) chacune dans le capital de la Société.

«Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales de Classe A» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 7.

«Actifs Sous-Jacents de Classe A» signifie 39,679,200 des preferred equity certificates (PECs) de Classe A émis par World Helicopters S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée d'après les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 51, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.127, et détenue par la Société (World Helicopters).

«PPORs de Classe B» signifie les parts préférentielles obligatoirement rachetables de classe B d'une valeur nominale de dix centimes d'euros (EUR 0.10) chacune dans le capital de la Société.

«Compte de Prime d'Emission des PPORs de Classe B» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 7.

«Dividende Préférentiel de Classe B» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 21.3.

«Parts Sociales de Classe B» signifie les parts de classe B d'une valeur nominale de dix centimes d'euros (EUR 0.10) chacune dans le capital de la Société.

«Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales de Classe B» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 7.

«Actifs Sous-Jacents de Classe B» signifie 5,410,800 des preferred equity certificates (PECs) de Classe A émis par World Helicopters.

«Contribution de Fonds» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 18.2.

«Gérants» signifie les gérants de la Société et «Gérant» signifie l'un quelconque d'entre eux.

«Résolutions Circulaires des Gérants» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 14.2.7.

«Disposition» signifie un transfert, une donation, une cession, une vente, un gage, l'allocation d'une sous-participation sur les Parts, un accord légal mettant un Associé dans une position fiduciaire du fait de son intérêt sur les Parts ou toute

autre action soumettant l'exercice des droits des Associés sur les Parts à l'approbation d'un tiers (y compris tout Affilié de l'Associé), ou toute autre forme de charge sur les Parts, la création de Sûreté sur les Parts ou toute autre disposition de tout ou partie des Parts.

«Premier Dividende Préférentiel» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 21.2.

«Fonds» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 18.1.

«Assemblée Générale» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 16.1.

«Groupe» signifie, collectivement, la Société et les Filiales.

«Helibética» signifie Helibética S.L., une société constituée d'après les lois de l'Espagne, dont le siège social se situe à El Campello (Alicante, Espagne), Calle San Bartolomé n° 81, immatriculée auprès du registre des sociétés d'Alicante sous le numéro A-78758, avec Numéro d'Identification Fiscal B41471145.

«Evalueur Indépendant» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 18.3.

«Réserve Légale» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 21.1.

«Luxco» ou la «Société» signifie International Helicopters S.à r.l. (anciennement International Helicopters S.A.), une société à responsabilité limitée constituée d'après les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 51, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.881.

«Associés Majoritaires» signifie Investindustrial III, LP., un limited partnership constitué et organisé d'après les lois de l'Angleterre, ayant son siège social au 1, Duchess Street, Londres W1W 6AN, Royaume Uni, immatriculé sous le numéro LP 10560 («Investindustrial III, LP.»), Investindustrial III Build-Up Fund LP., un limited partnership constitué et organisé d'après les lois de l'Angleterre, ayant son siège social au 1, Duchess Street, Londres, W1W 6AN, Royaume Uni, immatriculé sous le numéro LP 13479 («Investindustrial III Build-Up Fund LP.»), et Investindustrial Holdings S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 51, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.872.

«Date d'Echéance» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 12.2.

«Revenu d'Intérêts Net» signifie le revenu d'intérêts net augmenté ou reçu par la Société en rapport avec les Actifs Sous-Jacents enregistré durant l'exercice social en cause de la Société selon les Principes Comptables Généralement Appliqués (GAAP) luxembourgeois .

«Parts Sociales Ordinaires» signifie les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B..

«PPORs» signifie les PPORs de Classe A et les PPORs de Classe B.

«Prix de Rachat» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 12.5.

«Surplus Restant» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 22.2.

«Bénéfices Restants» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 21.4.

«Second Dividende Préférentiel» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 21.3.

«Parts Sociales» signifie les parts sociales existantes dans le capital de la Société.

«Associés» signifie les détenteurs de Parts Sociales et «Associé» signifie l'un quelconque d'entre eux.

«Pacte d'Associés» signifie le pacte conclu par les Associés de la Société le 18 juin 2010 tel que modifié, refondu, complété ou nové de temps à autre.

«Résolutions Circulaires des Associés» a la signification qui lui est attribuée à l'Article 16.

«Filiales» signifie les filiales directes ou indirectes de la Société telles que définies dans le Pacte d'Associés.

«Actifs Sous-Jacents» signifie les PECs émis par World Helicopters et détenus par la Société.

I. Nom - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Nom. Le nom de la société est «International Helicopters S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents Statuts et le Pacte d'Associés.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du Conseil. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une résolution des Associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature, La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs Associés.

II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à un million neuf cent quatre-vingt-trois-mille trois cent quatre-vingt-six euros et soixante centimes d'euros (EUR 1.983.386,60), représenté par dix-neuf millions huit cent trente-trois mille huit cent soixante-six (19.833.866) Parts Sociales d'une valeur nominale de dix centimes d'euros (EUR 0,10) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées, divisées en:

- (i) onze millions six cent mille cent treize (11.600.113) Parts Sociales de Classe A,
- (ii) un million cinq-cent soixante-dix-sept mille huit cent cinquante-trois (1.577.853) Parts Sociales de Classe B,
- (iii) cinq millions huit cent cinquante-sept mille cent quatre-vingt-douze (5.857.192) PPORs de Classe A, et
- (iv) sept cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent huit (798.708) PPORs de Classe B.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts Sociales.

6.1. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.

6.2. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre Associés, sous réserve des stipulations de l'Article 10 des Statuts. Lorsque la Société a un Associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un Associé, la cession des Parts Sociales (inter vives) à des tiers est soumise à l'accord préalable des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société et aux stipulations de l'article 10 des présents Statuts.

Une cession de Parts Sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.3. Un registre des Associés est tenu au siège social de la Société et peut être consulté à la demande de chaque Associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

Art. 7. Compte de Prime d'Emission. La Société doit maintenir les comptes de réserve de prime d'émission suivants:

(i) un compte de prime d'émission correspondant aux Parts Sociales de Classe A (le Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales de Classe A) où devra être inscrit le montant ou la valeur de toute prime d'émission payée correspondant aux Parts Sociales de Classe A. Les montants inscrits de telle façon dans le Compte de Prime d'Emission de Classe A constitueront des réserves de la Société qui seront seulement distribuables aux détenteurs de Parts Sociales de Classe A,

(ii) un compte de prime d'émission correspondant aux Parts Sociales de Classe B (le Compte de Prime d'Emission de Classe B) où devra être inscrit le montant ou la valeur de toute prime d'émission payée correspondant aux Parts sociales de Classe B. Les montants inscrits de telle façon dans le Compte de Prime d'Emission de Classe A constitueront des réserves de la Société qui seront seulement distribuables aux détenteurs de Parts Sociales de Classe B.

(iii) un compte de prime d'émission correspondant aux PPORs de Classe A (le Compte de Prime d'Emission des PPORs de Classe A) où devra être inscrit le montant ou la valeur de toute prime d'émission payée correspondant aux PPORs de Classe A. Les montants inscrits de telle façon dans le Compte de Prime d'Emission de PPORs de Classe A constitueront des réserves de la Société qui seront seulement distribuables aux détenteurs des PPORs de Classe A. L'utilisation du Compte de Prime d'Emission des PPORs de Classe A pour apurer des pertes autres que celles résultant des Actifs Sous-jacents de Classe A doit être approuvée unanimement par tous les Associés,

(iv) un compte de prime d'émission correspondant aux PPORs de Classe B (le Compte de Prime d'Emission des PPORs de Classe B) où devra être inscrit le montant ou la valeur de toute prime d'émission payée correspondant aux PPORs de Classe B. Les montants inscrits de telle façon dans le Compte de Prime d'Emission des PPORs de Classe B constitueront des réserves de la Société qui seront seulement distribuables aux détenteurs de PPORs de Classe B. L'utilisation du Compte de Prime d'Emission des PPORs de Classe B pour apurer des pertes autres que celles résultant des Actifs Sous-jacents de Classe B doit être approuvée unanimement par tous les Associés.

Art. 8. Droit de sortie conjointe.

8.1. Sauf dans le cas où il existe une offre pour l'achat de cent pour cent (100%) du capital social de la Société, où l'article 9 ci-dessous recevra application, si pendant la durée d'existence du Pacte d'Associés, Investindustrial III LP. et Investindustrial II Build-Up Fund LP. reçoivent une offre d'achat satisfaisante d'un tiers pour une part du capital social de la Société, les autres Associés auront le droit de transférer un nombre de Parts Sociales proportionnel à sa participation dans la Société. Dans ce but, lorsque l'Associé Majoritaire concerné a donné son accord quant aux termes de l'offre avec l'offrant, il devra communiquer cette offre au Conseil dans les dix (10) jours calendaires, en indiquant les conditions de l'offre. Le Conseil devra notifier cette offre aux autres Associés dans les cinq (5) jours calendaires suivant sa réception. Chaque Associé notifiera le Conseil de son intention d'accepter, le cas échéant, l'offre d'après ses termes et conditions dans les cinq (5) jours calendaires suivant sa réception.

8.2. Le Conseil communiquera à l'offrant les acceptations reçues dans les dix (10) jours suivant leur réception.

8.3. Si, du fait d'un transfert de Parts Sociales, les Associés Majoritaires perdent le Contrôle effectif, comme défini par référence à la Clause 5 du Pacte d'Associés, de la Société, Helibética aura le droit de vendre la totalité de sa part (mais non une partie) dans la Société aux Associés Majoritaires (et non pas à des tiers), conformément aux conditions exposées aux Articles 11.2., 11.3. et 11.4 ci-dessous.

Art. 9. Obligation de sortie conjointe.

9.1. Les Associés Majoritaires ont le droit, à tout moment, de favoriser et coordonner la vente de la totalité des Parts Sociales de la façon qu'ils estiment appropriée.

9.2. Tous les Associés feront tous les efforts raisonnables pour maximiser l'évaluation des Parts Sociales, pour collaborer à la procédure de vente et pour maintenir la confidentialité de la transaction potentielle.

9.3. Si les Associés Majoritaires acceptent une offre finale pour l'achat de cent pour cent (100%) des Parts Sociales d'un tiers, Helibética se verra dans l'obligation de vendre toutes ses Parts à ce tiers, dès lors que les Associés Majoritaires le requièrent.

Art. 10. Dispositions.

10.1. Aucun Associé n'est autorisé à transférer ses Parts Sociales, sauf en accord avec les termes et conditions du Pacte d'Associés.

10.2. Nonobstant le paragraphe précédent, si Helibética devait recevoir une offre de vente (que ce soit directement ou indirectement) de ses Parts Sociales, les Associés Majoritaires auront un droit de préemption qui sera exercé au pro rata des Parts Sociales de Helibética concernées devant potentiellement être transférées.

10.3. Dans le cas où Helibética est déclaré en faillite, insolvable, liquidée, dissoute, ou sous administration judiciaire, les Associés Majoritaires auront le droit d'acquérir les Parts Sociales de Helibética dans la Société à la juste valeur de marché, qui sera déterminée d'après la procédure expliquée à l'Article 16 de ces Statuts.

Art. 11. Clause de sortie.

11.1. En dérogation à l'Article 10 ci-dessous en ce qui concerne les restrictions d'Helibética à la disposition de ses Parts, et pendant la durée d'existence du Pacte d'Associés, Helibética aura le droit de vendre la totalité (mais non une partie) de ses Parts Sociales dans la Société à Investindustrial III LP. et Investindustrial III Build-Up Fund LP. (ou tout autre Affilié, tel que défini par référence à la Clause 6.1 du Pacte d'Associés, qui deviendra un Associé dans le futur), au pro rata, à partir de la date ici indiquée, si et seulement si l'une des circonstances suivantes se réalise:

(i) s'il y a approbation d'une Contribution de Fonds supérieure à EUR 50.000.000 conformément à l'Article 18.4. ci-dessous; et

(ii) dans le cas où la part indirecte détenue par la Société dans World Helicopters S.à r.l. ou dans Inaer Aviation Group S.L. (ou dans toute autre future société holding se substituant à ces sociétés) représente moins de 25,1%.

11.2. Helibética aura le droit de demander à Investindustrial III LP. et Investindustrial III Build-Up Fund LP. d'acquérir dans une période de six (6) mois, et ceux-ci auront l'obligation de s'y conformer dans une période de six (6) mois, au prorata, toutes (mais non une partie) de sa participation restante dans la Société au prix convenu entre d'un part, Investindustrial III L.P. et Investindustrial III Build-Up Fund L.P. et d'autre part, Helibética; dans le cas où aucun accord n'est trouvé, le prix sera le juste prix de marché qui sera déterminé d'après la procédure de l'article 18.3 (ii) ci-dessous.

11.3. Dans tous les cas, Helibética devra exercer son droit de vente de l'article 11.1 dans une période de cent vingt (120) jours calendaires suivant la date à laquelle Helibética reçoit la communication en question de la part des Associés Majoritaires au sujet de l'exécution de l'une des transactions dont il est fait référence à l'Article 11.1 (i) et 11.1 (ii) ci-dessus.

11.4. Si Investindustrial III LP. et Investindustrial III Build-Up Fund LP. (ou tout autre Affilié qui deviendra un Associé de la Société dans le futur) n'acquièrent pas la participation d'Helibética dans le délai convenu, alors Helibética aura le droit de manière discrétionnaire (i) d'exiger qu'ils acquièrent effectivement sa participation, ou (ii) de vendre sa participation dans la Société librement (mais pas en partie) à une tierce partie.

Art. 12. Rachat des Parts sociales.

12.1. La société a le pouvoir d'acheter les Parts Sociales composant son capital à condition que la Société dispose, à cet effet, de réserves distribuables et de fonds suffisants à cet effet.

12.2. La Société peut racheter ses Parts Sociales à tout moment mais les PPORs doivent être rachetés par la Société suite à son émission au plus tard à la date la plus proche entre (i) le dixième anniversaire de leur date d'émission ou (ii) la date à laquelle les Actifs Sous-Jacents sont vendus, transférés ou dont il est autrement disposé par la Société (la Date d'Echéance).

12.3. Sans préjudice de l'application des dispositions de l'Article 12, le rachat s'effectuera en vertu d'une résolution de, et dans les termes et conditions décidées par l'Associé unique ou par l'Assemblée Générale, le cas échéant, sur proposition du Conseil. Le quorum et les conditions de majorité applicables pour la modification des Statuts s'appliquent en conformité avec l'Article 16.2.7 de ces Statuts.

12.4. Le rachat prend place seulement dans la mesure où la Société a des bénéfices suffisants et des réserves distribuables dans ce but (les Sommes Disponibles) ou si le rachat résulte d'une diminution du capital social de la Société.

12.5. Dans le cas où PPORs sont émises par la Société, les conditions suivantes doivent être remplies:

(i) dès le rachat des PPORs, chaque détenteur de PPORs a le droit de recevoir, par PPOR rachetée, un paiement en espèce ou en nature égal à la valeur nominale de la PPOR rachetée, augmentée la prime d'émission rattachée à celle-ci, s'il en existe une, incluant toute part correspondant à la prime d'émission rattachée à la PPOR rachetée affectée à la Réserve Légale (le cas échéant), augmentée d'un paiement correspondant au droit à tout dividende préférentiel cumulé et non affecté au Compte de Prime d'Emission des PPORs, tel que défini à l'Article 19 ci-dessous, rattaché à la PPOR rachetée et non encore déclaré à la date du rachat (le Prix de Rachat);

(ii) les PPORs doivent être rachetées au Prix de Rachat.

12.6. Si, à la Date d'Echéance, les sommes disponibles pour le rachat sont insuffisantes pour que la Société rachète toutes les PPORs correspondantes, les PPORs correspondantes devront tout de même être rachetées à la Date d'Echéance excepté que (i) le Prix de Rachat dû et payable à la Date d'Echéance doit être ajusté pour correspondre seulement au montant maximum du Prix de Rachat déterminé comme expliqué ci-dessus qui peut être financé par la totalité du montant des Sommes Disponibles à la Date d'Echéance et (ii) le solde du Prix de Rachat, déterminé comme expliqué ci-dessus, deviendra dû et payable, en une ou plusieurs fois, dès que la Société aura les Sommes Disponibles à cet effet.

12.7. Tant que le Prix de Rachat des PPORs rachetées à la Date d'Echéance n'a pas été intégralement payé, aucun dividende ne peut être payé sur les Parts Ordinaires.

12.8. Les PPORs rachetées peuvent être annulées et le capital souscrit de la Société à cette fin ainsi que la prime d'émission rattachée aux PPORs (le cas échéant) incluant la part proportionnelle à la prime d'émission affectée à la Réserve Légale le cas échéant, seront réduits en conséquence.

III. Direction - Représentation

Art. 13. Nomination et Révocation des Gérants

13.1 La Société est gérée par le Conseil, qui doit être composé d'au moins deux (2) Gérants nommés par une résolution des Associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les Gérants ne doivent pas nécessairement être Associés

13.2 Les Gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des Associés.

Art. 14. Conseil.

14.1. Pouvoirs du Conseil

14.1.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux Associé(s) sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

14.1.2 Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

14.2. Procédure

14.2.1 Le Conseil se réunit sur convocation d'un Gérant au siège social ou au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

14.2.2 Il est donné à tous les Gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

14.2.3 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un Gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

14.2.4 Un Gérant peut donner une procuration à un autre Gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

14.2.5 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les Gérants présents ou représentés.

14.2.6 Tout Gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par l'un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

14.2.7 Des résolutions circulaires signées par tous les Gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

14.3. Représentation

14.3.1 La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) Gérants.

14.3.2 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 15. Responsabilité des Gérants. Les Gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 16. Assemblées Générales des Associés et Résolutions Circulaires des Associés.

16.1. Pouvoirs et droits de vote

16.1.1 Les résolutions des Associés sont adoptées en assemblée générale des Associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

16.1.2 Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les Associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

16.1.3 Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote.

16.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

16.2.1 Les Associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout Gérant ou des Associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

16.2.2 Une convocation écrite pour toute Assemblée Générale est donnée à tous les Associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

16.2.3 Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

16.2.4 Si tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

16.2.5 Un Associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, Associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

16.2.6. Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou à la première consultation écrite, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou

par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social de la Société représenté.

16.2.7. Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

16.2.8. Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Associé dans la Société exigent le consentement unanime des Associés.

Art. 17. Associé Unique.

17.1. Dans le cas où le nombre d'Associés est réduit à un (1), l'Associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

17.2. Toute référence dans les Statuts aux Associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'Associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

17.3. Les résolutions de l'Associé Unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Financement de la société

Art. 18. Contribution de Fonds.

18.1. L'Assemblée Générale peut décider de contribuer des fonds (les Fonds) à la Société après approbation du Conseil, d'après les termes et condition contenus dans cet Article 18. Les Associés n'auront aucune obligation d'approuver la Contribution de Fonds concernée, telle que définie à l'Article 18.2. ci-dessous, ni d'apporter des Fonds à la Société.

18.2. Si l'Assemblée Générale devait approuver une contribution de Fonds, une telle contribution de Fonds devra être apportée par les Associés en proportion de leur participation dans le capital social existant de la Société au moment de l'approbation de cette contribution. Une telle contribution de Fonds se fera dans la forme approuvée par le Conseil comme étant la forme la plus appropriée à ce moment là (contribution de fonds pour augmenter le capital, prêts d'associés, etc.) (la Contribution de Fonds). La Contribution de Fonds qui doit être faite par les Associés Majoritaires, le cas échéant, peut être faite par eux-mêmes ou par tout Affilié, tel que défini par référence à la Clause 2.2 du Pacte d'Associés.

18.3. Dans le cas où l'Assemblée Générale décide d'effectuer à une Contribution de Fonds à la Société pour un montant inférieur ou égal à cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000) (soit pris individuellement ou combiné), les règles suivantes s'appliqueront:

(i) Si la Contribution de Fonds est faite par augmentation de capital, les parts nouvellement émises devront être souscrites par tous les Associés en proportion de leur participation dans le capital social de la Société, dans le cas où Helibética décide lors de l'Assemblée Générale de la Société de ne pas prendre part à cette augmentation de capital, les nouvelles parts (émises avec une prime d'émission le cas échéant), pourront alors être souscrites seulement par les Associés Majoritaires et la participation de Helibética dans la Société sera alors diluée de la proportion de sa participation dans le capital social de la Société; et

(ii) Si la Contribution de Fonds se réalise d'une autre façon que par augmentation de capital et Helibética décide lors de l'Assemblée Générale de ne pas apporter les Fonds concernés, les Associés Majoritaires auront le droit de capitaliser à tout moment le montant à hauteur duquel ils ont contribué par le biais d'une augmentation de capital par l'émission de nouvelles Parts sociales (émises avec une prime d'émission le cas échéant); et les Associés Majoritaires auront le droit de souscrire à toutes les Parts sociales résultant d'une telle augmentation de capital.

(iii) Dans le cas où la Contribution de Fonds est faite par le biais d'un prêt d'Associé, la rémunération devra être décidée entre les Associé(s)contributeur(s) et la Société de bonne foi. Si les Associé(s)-contributeur(s) et la Société ne devaient pas trouver d'accord en relation avec ladite rémunération, les termes et conditions de cette rémunération seront ceux qui gouvernent le prêt d'Associé le plus récent, le cas échéant, contracté par toute société appartenant au groupe KKR et World Helicopters S.à r.l. (anc. World Helicopters S.A.) ou toute Filiale.

(iv) Pendant une période d'un an suivant l'allocation d'un prêt d'Associé ou pendant une période plus courte au cas où les Associé(s)-contributeur(s) décident de capitaliser le montant contribué par le biais d'une augmentation de capital, l'Associé-non-contributeur a un droit, qu'il peut exercer à sa guise, de rattraper la contribution en acquérant des Associé(s)-contributeur(s) (qui sont obligés de vendre) une participation dans le prêt d'Associé égale à la participation des Associés-non-contributeurs dans la Société, ainsi devenant subrogés dans les droits et obligations découlant du prêt d'Associé à hauteur de la valeur faciale de la part acquise. L'Associé-non-contributeur n'aura pas droit aux intérêts échus avant la date d'acquisition de la participation concernée.

(v) En ce qui concerne les points (i) et (ii) ci-dessus, les Associés devront se mettre d'accord sur la juste valeur de marché du Groupe dans le but de la distribution de la Contribution de Fonds entre augmentation de capital et prime d'émission, pas plus tard que quinze (15) jours calendaires depuis le moment où il est décidé de mettre en oeuvre l'augmentation de capital. Dans le cas où l'augmentation de capital est passée par l'Assemblée Générale dans les douze (12) jours après le 22 juin 2010, la juste valeur du Groupe doit être celle convenue avec KKR Aviation Investor S.à r.l., telle qu'elle est décrite à la Clause 2.3 du Pacte d'Associés.

(vi) Après la période de douze (12) jours ci-dessus, dans le cas où les Associés ne se mettent pas d'accord au sujet de la juste valeur de marché du Groupe, les Associés doivent nommer par accord mutuel une banque d'investissement renommée (l'Évaluateur Indépendant) endéans une période subséquente de dix (10) jours calendaires. Si les Associés ne

parviennent pas à un accord au sujet de la désignation de l'Évaluateur Indépendant, les Associés Majoritaires proposeront une liste de quatre banques d'investissement renommées dans les sept (7) jours calendaires et Helibética choisira l'une d'elles endéans un délai maximal de trois (3) jours calendaires, dans le cas où Helibética ne choisit pas l'Évaluateur Indépendant suivant ce qui est indiqué à ce paragraphe, les Associés Majoritaires auront le droit de désigner l'Évaluateur Indépendant.

(vii) L'Évaluateur Indépendant devra émettre son rapport établissant la juste valeur de marché endéans une période maximum de vingt (20) jours ouvrés à partir de sa nomination. Les frais de l'Évaluateur Indépendant devront être supportés par les Associés Majoritaires et Helibética par moitié.

18.4. Dans le cas où l'Assemblée Générale décide d'effectuer toute Contribution de Fonds à la Société pour un montant supérieur à cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000), au moment où la Contribution de Fonds est effectivement approuvée et pour le montant excédant cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000), les règles suivantes trouveront application:

(i) tous les Associés qui le souhaitent contribueront aux Fonds concernés de la Société proportionnellement à leur participation dans le capital social de la Société à ce moment là; et

(ii) si Helibética décide de ne pas procéder à cette Contribution de Fonds mais si les Associés Majoritaires souhaitent tout de même de mettre en place et d'effectuer cette Contribution de Fonds, Helibética aura le droit de sortir conformément à l'Article 11.

(iii) Les contributions en numéraire faites aux Filiales (à savoir contributions en capital, prêts participatifs, subordonnés ou ordinaires accordés à World Helicopters S.à r.l. ou toute autre société de son groupe) par les Associés Majoritaires ou tout Affilié, tel que défini par référence à la Clause 2.5 du Pacte d'Associés sera aussi considéré comme «Contribution de Fonds».

(iv) Dans le cadre de ces Statuts, la limite de cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000) sera calculée en prenant en considération la somme des différentes contributions en numéraire faites par les Associés et leurs Affiliés, tel que défini par référence à la Clause 2.5 du Pacte d'Associés, à la Société depuis ce jour mais à l'exclusion de (i) la Capitalisation Inaer, telle que définie par référence à la Clause 2.5 du Pacte d'Associés, et (ii) les contributions faites contre les réserves existantes au 22 juin 2010 dans le Groupe, qui doivent également être exclues dans ce but. Aucune de ces deux exceptions n'aura pour effet de diluer les Associés Majoritaires ou Helibética en quelconque une proportion.

VI. Comptes annuels - Affectation des bénéfices Contrôle

Art. 19. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

19.1. L'exercice social de la Société commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

19.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des Gérants et des Associés(s) envers la Société.

19.3. Tout Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

19.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 20. Réviseurs d'entreprises.

20.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

20.2. Les Associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 21. Affectation des bénéfices

21.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social de la Société. Le solde du bénéfice net et des réserves distribuables de la Société après affectation à la Réserve Légale, le cas échéant, peuvent être distribués s'il en est décidé ainsi par l'Assemblée Générale conformément aux dispositions de cet Article 21. Il est possible qu'aucun dividende de distribution ne soit déclaré, incluant en ce qui concerne les PPORs, à moins que la Société ait suffisamment de numéraire pour réaliser une telle distribution.

21.2. Premièrement, après affectation à la Réserve Légale, chaque détenteur de PPOR a droit à un dividende préférentiel et cumulatif payable par avances au taux annuel de un pour cent (1%) du total de la valeur nominale de ces PPORs, le nombre de jours étant calculé sur la base d'une année de 365 ou de 366 jours selon le cas (le Premier Dividende Préférentiel).

21.3. Deuxièmement, après paiement intégral du Premier Dividende Préférentiel, chaque détenteur de PPOR a droit à un second dividende préférentiel qui sera distribué sur une base pari passu comme suit (le Second Dividende Préférentiel):

(i) Chaque détenteur de PPORs de Classe A a droit à un second dividende préférentiel et cumulatif (le Dividende Préférentiel de Classe A) qui court chaque jour et qui doit être égal au Revenu d'Intérêts Net cumulé ou reçu par la Société sur les Actifs Sous-Jacents de Classe A moins une marge de EUR 29 000, moins le montant correspondant au Premier Dividende Préférentiel payé pour de telles PPORs de Classe A, divisé par le nombre de PPORs de Classe A.

(ii) Chaque détenteur de PPORs de Classe B a droit à un second dividende préférentiel et cumulatif (le Dividende Préférentiel de Classe B) qui court chaque jour et qui doit être égal au Revenu d'Intérêts Net cumulé ou reçu par la Société sur les Actifs Sous-Jacents de Classe B moins une marge de EUR 4 000, moins le montant correspondant au Premier Dividende Préférentiel payé pour de telles PPORs de Classe B, divisé par le nombre de PPORs de Classe B.

21.4. Troisièmement, après paiement du Second Dividende Préférentiel, les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels (les Bénéfices Restants). Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende aux détenteurs de Parts Ordinaires, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

21.5. Toute distribution de dividendes aux détenteurs de Parts Ordinaires devra être faite de la manière suivante et conformément aux stipulations de la Clause 7 du Pacte d'Associés:

(i) Dans le cas où des Bénéfices Restants sont distribués comme dividendes aux Associés, une telle distribution doit être réalisée de la manière suivante:

(ii) Le(s) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A devront recevoir quatre vingt huit pour cent (88%) des Bénéfices Restants; et

(iii) Le(s) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe B devront recevoir douze pour cent (12%) des Bénéfices Restants.

(iv) Si la structure de la participation dans la Société est modifiée, cet Article devra être modifié en conséquence.

21.6. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la Réserve Légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les Associés doivent reverser l'excès à la Société.

21.7. Afin d'être exhaustif, en cas de dividendes intérimaires, ces dividendes intérimaires doivent être payés sous les conditions et dans les limites prévues par la Loi et conformément avec les règles concernant la distribution des dividendes énoncée au présent Article 21.

VII. Dissolution - Liquidation

Art. 22. Dissolution - Liquidation.

22.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Associés adoptée par la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts du capital social de la Société. Les Associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des Associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

22.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux Associés de la manière suivante et conformément à la Clause 7 du Pacte d'Associés:

(i) Lorsque des PPORs sont émises par la Société, les détenteurs de PPORs ont droit à un droit préférentiel de:

(A) remboursement de l'apport en contrepartie duquel les PPORs ont été émises (valeur nominale et prime d'émission attachées à ces PPORs le cas échéant); et

(B) paiement de tous les dividendes cumulés mais non payés auxquels ils ont droit en tant que détenteurs de PPORs.

(ii) tout surplus (le Surplus Restant) sera affecté aux détenteurs de Parts Ordinaires comme suit:

(A) les détenteurs de Parts Sociales de Classe A reçoivent quatre vingt huit pour cent (88%) du Surplus Restant; et

(B) les détenteurs de Parts sociales de Classe B reçoivent douze pour cent (12%) du Surplus Restant.

22.3. En conséquence de la disposition ci-dessus, les détenteurs de PPORs n'ont, excepté le droit préférentiel mentionné ci-dessus, pas de droit sur le boni de liquidation.

VIII. Dispositions générales

Art. 23. Dispositions générales.

23.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

23.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un Gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

23.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.»

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société ou qui seront mis à sa charge en raison du présent acte sont estimés à environ six mille cents euros (EUR 6.100.-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. En cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date et année qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes pour le compte des parties comparantes, la mandataire a signé ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: M. Kernet et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 novembre 2011. Relation: LAC/2011/49009. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2011.

Référence de publication: 2011157156/1438.

(110182280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ORANGE (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 41.310.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011159898/11.

(110185930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Good Energies Investments FIWA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 155.018.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2011 documenté par Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg A.C., le 16 novembre 2011, LAC / 2011 / 50875.

Que:

- la Société a été mise en liquidation et dissoute avec effet immédiat.
- la clôture de la liquidation de la Société a été prononcée.
- que les livres et documents sociaux seront conservés pour une durée de cinq ans à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 22 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159779/18.

(110185664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

KPI I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.001,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 154.101.

Extrait des résolutions prises lors du conseil de gérance tenu en date du 12 octobre 2011

Il résulte d'une résolution du Conseil de Gérance en date du 12 octobre 2011, que le premier exercice social de la Société se clôture au 30 novembre 2011 au lieu du 30 novembre 2010.

Pour extrait

Pour la Société

Référence de publication: 2011159829/13.

(110185666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

PEF Zeta Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 141.651.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue en date du 22 novembre 2011

1. La démission de Monsieur Jobst BECKMANN en tant que gérant a été acceptée avec effet immédiat.
2. La démission de Monsieur Jan Baldem Reinhard MENNICKEN en tant que gérant a été acceptée avec effet immédiat.
3. La démission de Monsieur Oliver MAY en tant que gérant a été acceptée avec effet immédiat.
4. La démission de Monsieur Rüdiger SCHWARZ en tant que gérant a été acceptée avec effet immédiat.
5. Monsieur Olivier JARNY, née le 22 décembre 1975 à Nantes (France), demeurant à L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare, a été nommée en tant que nouveau gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.
6. Monsieur Cédric RATHS, née le 9 avril 1974 à Bastogne (Belgique), demeurant à L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare, a été nommée en tant que nouveau gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.
7. Le siège social de la société a été transféré de L-1840 Luxembourg, 15, Boulevard Joseph II, à L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PEF Zeta Investment S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011161271/23.

(110186668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Nelke S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 87.642.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159885/10.

(110185582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Nelke S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 87.642.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159886/10.

(110185583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Nova Casa S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 90, rue de Cessange.
R.C.S. Luxembourg B 63.686.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159889/10.

(110186083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Novus Capital, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 133.632.

Le bilan au 31/10/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159890/10.

(110185587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis European Finance VIII S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 95.935.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011159910/14.

(110185760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Optima Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4601 Niedercorn, 65A, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 79.512.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011159897/10.

(110185876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ORANGE (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 41.310.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011159899/11.

(110185931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Patron Braunschweig S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 150.350.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159902/10.

(110186050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Presidential E, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 122.923.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011159904/11.

(110185654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Ai Mediq S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 155.029.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Jean WAGENER

Le mandataire

Référence de publication: 2011160052/12.

(110185853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Project 4 Invest (SPF) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 150.496.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2011.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2011159906/10.

(110185566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis European Finance XVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 77.938.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011159911/14.

(110185752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Bulgarian Acquisition Company I S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 123.273.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des associés de la société en date du 15 novembre 2011

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées en date du 15 novembre 2011 par The Luxembourg Acquisition Company (OIF) S.à r.l., associé unique de la Société, que:

- la Société a constaté et accepté la démission de Monsieur Adil Al Raisi en tant que gérant A de la Société avec effet au 15 novembre 2011;

- Monsieur Clinton Genty-Nott, né le 8 août 1967 à Rabaul (Papouasie-Nouvelle-Guinée) et résidant professionnellement au Oman Investment Fund, P.O. Box 329, P.C. 100, Waljat Street, Way No. 9105, Muscat, Sultanat d'Oman, a été nommé en tant que nouveau gérant A de la Société avec effet au 15 novembre 2011 pour une durée indéterminée; et

- Monsieur Anwar Al-Jabri, né le 14 novembre 1970 à Shinyanga (Tanzanie) et résidant professionnellement au Oman Investment Fund, P.O. Box 329, P.C. 100, Waljat Street, Way No. 9105, Muscat, Sultanat d'Oman, a été nommé en tant que nouveau gérant A de la Société avec effet au 15 novembre 2011 pour une durée indéterminée.

En conséquence de ce qui précède, le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Warith Mubarak Said Al-Kharusi, gérant A;
- Monsieur Hassan Ahmed Mohamed Al Nabhani, gérant A;
- Monsieur Sethuraman Cheerambathur Padinharute, gérant A;
- Monsieur Clinton Genty-Nott, gérant A;
- Monsieur Anwar Al-Jabri, gérant A; et
- Luxembourg International Consulting S.A., gérant B.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bulgarian Acquisition Company I S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011160237/30.

(110186252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

ProLogis European Holdings IX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 96.997.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gert-jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011159912/14.

(110185763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Inlico Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 164.739.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the eleventh day of November.

Before the undersigned Maître Edouard DELOSCH, notary, residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., a company having its registered office at 46A, Avenue John F Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 46.448, here represented by Liga Jakusenoka, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the officiating notary to document the following articles of incorporation of a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company (the "Articles"), it deems to incorporate as shareholder or with any person or entity which may become shareholder of this company in the future.

Art. 1. Name. There is hereby formed a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company under the name "Inlico Holding S. à r. l." (the "Company") governed by the present Articles of incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies (the "Law"), and the law of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on "Sociétés à responsabilité limitée".

Art. 2. Object. The purpose of the Company shall be the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and securities of whatever nature, including bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and other intellectual property rights.

The Company may borrow in any way form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt or other equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other companies which form part of the same group of companies as the Company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies, which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further mortgage, pledge, hypothecate, transfer or otherwise encumber all or some of its assets. The Company may generally employ any techniques and utilise any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuation risk and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions, which may be or are conducive to the above-mentioned paragraphs of this Article 2.

Art. 3. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of managers.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholder(s) deliberating in the manner provided by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers of the Company.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 5. Capital. The capital of the Company is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholder(s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares. Each share of the Company confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

The Company shall have power to redeem its own shares. Such redemption shall be carried out by a unanimous resolution of an extraordinary general meeting of the shareholder(s), representing the entirety of the subscribed capital of the Company.

Art. 7. Management. The Company is managed by one or several managers. In case of plurality of managers, the managers constitute a board of managers composed of two classes of managers (A and B).

The manager(s) need not be shareholders of the Company.

The managers shall be appointed by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole shareholder, by decision of the sole shareholder which determines their powers, their remuneration and the duration of their mandate. The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers.

Art. 8. Representation. The signature of the sole manager shall bind the Company. In the case of plurality of managers, the Company shall be bound at any time by the joint signature of a class A manager together with a class B manager or by the joint signature of two managers B for any engagement under an amount previously determined by the board of managers. The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Art. 9. Procedure. In case of plurality of managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax or any other electronic means of communication of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

A majority of managers present in person, by proxy or by representative are a quorum, provided that there is one class A manager and one class B manager present.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax or any other electronic means of communication, another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or electronic means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board are adopted by at least a simple majority of the managers present or represented and composed of at least one vote of each class of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated in writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or and other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman.

Art. 10. Liability of the managers. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 11. General meetings of shareholders. General meetings of shareholders are convened by the board of managers, failing which by shareholders representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing another person who need not be shareholder.

Resolutions at the meetings of shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholder(s) at a majority in number of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the provisions of the Law.

As a consequence thereof, the sole shareholder takes all decisions that exceed the powers of the board of managers.

Art. 12. Annual general meeting. An annual general meeting of shareholders approving the annual accounts shall be held annually, at the latest within six months after the close of the accounting year at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice of the meeting.

Art. 13. Financial year. The Company's financial year begins on the 1st January and closes on the 31st December.

Art. 14. Annual accounts. At the end of each financial year, the board of managers will draw up the annual accounts of the Company, which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities.

Each shareholder may inspect annual accounts at the registered office of the Company.

Art. 15. Supervision of the Company. If the shareholders number exceeds twenty-five, the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor (commissaire), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following appointment.

At the end of this period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders.

Where the thresholds of article 215 of the Law of 1989 on the commercial companies are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) amongst the members of the "Institut des réviseurs d'entreprises".

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

Art. 16. Allocation of profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued capital.

The general meeting of shareholders may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess be distributed to the shareholders proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 17. Interim dividends. Notwithstanding the provisions of article 16 of the Articles and subject to the prior approval or ratification by the general meeting of shareholders, the board of managers may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

Art. 18. Winding-up - Liquidation. The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law, or the sole shareholder (as the case may be) may decide the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) which will specify their powers and determine their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be allocated to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold.

Art. 19. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 20. Transitory measures. Exceptionally the first financial year shall begin today and end on the 31st day of December 2012.

Subscription and Payment

The one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares have been subscribed by INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand Euro (EUR 1,000.-).

Resolutions of the sole associate

Immediately after the incorporation of the Company, the abovenamed person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) The following person is appointed as Sole Manager of the Company for an indefinite period:

- Mr Jacob Mudde, born on 14 October 1969 in Rotterdam, The Netherlands, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing party represented as stated hereabove, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil onze, le onzième jour de novembre.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 46.448, ici représentée par Madame Liga Jakusenoka, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis du notaire instrumentaire qu'il dresse comme suit les statuts (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme associé ou avec toute personne ou entité qui deviendrait associé de la société par la suite:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Inlico Holding S.à r.l.» (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est l'acquisition d'intérêts de propriété, au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises, sous quelque forme que ce soit ainsi que la gestion de ces intérêts de propriété. La Société peut notamment acquérir par voie de souscription, achat ou échange ou par tout autre moyen toutes valeurs, actions et titres/garanties de quelque nature que ce soit en ce compris les obligations, certificats, certificats de dépôt et tous autres instruments et plus généralement tous titres/garanties, instruments financiers émis par une entité privée ou publique quelle qu'elle soit. La Société peut également participer dans la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits de propriété intellectuelle.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de créances et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances négociables. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations à ses filiales, sociétés affiliées et sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut en outre gager, hypothéquer, céder ou de tout autre manière grever tout ou partie de ses actifs. La Société peut en général employer toutes techniques et utiliser tous instruments en relation avec ses investissements en vue de leur gestion optimale, incluant les techniques et instruments en vue de protéger la société contre les risques de crédit, de fluctuation des devises et des taux d'intérêts et autres risques.

La Société peut encore mener à bien toutes activités commerciales, financières ou industrielles ou toutes transactions aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise dans les conditions requises par les Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (permanents ou non) au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, elle pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance de la Société.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales. Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à sa participation au capital social.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social réunis en assemblée générale.

Pour le surplus, les dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales s'appliqueront.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales.

Un tel rachat ne pourra être décidé que par une résolution unanime de l'assemblée générale extraordinaire des associés représentant la totalité du capital souscrit de la Société.

Art. 7. Gérance. La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeront un conseil de gérance composé au moins d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Les gérants peuvent ne pas être associés.

Les gérants sont désignés par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix, ou le cas échéant, par décision de l'associé unique qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leur mandat. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou le cas échéant à l'associé unique, par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Art. 8. Représentation. Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective d'un gérant de classe A et un gérant de classe B ou par la signature conjointe de deux gérants de classe B pour tout engagement inférieur à un montant préalablement déterminé par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel peut ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 9. Procédure. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil de gérance ou pour d'autres fins telles que spécifiées par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un d'entre eux.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit, télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit, par télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Deux gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps. Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés composée au moins par une voie de chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 11. Assemblées générales des associés. Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé.

Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit un tiers qui peut ne pas être associé.

Les résolutions ne sont valablement adoptées en assemblées générales que pour autant qu'elles soient prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi.

En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.

Art. 12. Assemblée générale annuelle. Une assemblée générale des associés se réunira annuellement pour l'approbation des comptes annuels, au plus tard dans les six mois de la clôture de l'exercice social, au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Art. 13. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 14. Comptes annuels. A la clôture de chaque exercice social, le conseil de gérance établira les comptes annuels qui contiendront l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 15. Surveillance de la société. Si le nombre des associés excède vingt-cinq, la surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s), qui peut ne pas être associé.

Chaque commissaire sera nommé pour une période expirant à la date de l'assemblée générale des associés suivant sa nomination.

A l'expiration de cette période, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés.

Lorsque les seuils fixés par l'article 215 de la loi de 1989 sur les sociétés commerciales seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant par l'associé unique, parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises.

Nonobstant les seuils ci dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseurs peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant de l'associé unique, qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 16. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés peut décider, à la majorité des voix telle que définie par la Loi, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

Art. 17. Dividende intérimaire. Nonobstant les dispositions de l'article seize des Statuts, et sous réserve d'une approbation préalable ou ratification de l'assemblée générale des associés, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable duquel il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 18. Dissolution – Liquidation. L'assemblée générale des associés, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi, ou le cas échéant l'associé unique peut décider la dissolution ou la liquidation de la Société ainsi que les termes et conditions de celle-ci.

La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement à leur participation.

Art. 19. Disposition générale. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Art. 20. Disposition transitoire. Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2012.

Souscription et Libération

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, a souscrit un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) La personne suivant est nommé en qualité de Gérant Unique de la Société pour une durée indéterminée:
- M. Jacob Mudde, né le 14 octobre 1969 à Rotterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

2) Le siège social de la Société est établi au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, es qualités qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: L. Jakusenoka, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 14 novembre 2011. Relation: RED/2011/2419. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Releveur (signé): KIRSCH.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 14 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159054/405.

(110185434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

ProLogis European Holdings VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 85.899.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011159913/14.

(110185755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

St. Modwen Properties V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.001,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 154.141.

Extrait des résolutions prises lors du conseil de gérance tenue en date du 12 octobre 2011

Il résulte d'une résolution du conseil de gérance en date du 12 octobre 2011 que le premier exercice social de la société se clôture au 30 novembre 2011 au lieu du 30 novembre 2010.

Pour extrait
Pour la Société

Référence de publication: 2011160005/13.

(110185657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis UK CCXV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 109.220.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011159933/9.

(110185783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis European Holdings VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 96.998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159915/10.

(110185765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Aberdeen Property Investors IIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 105.282.

Rectificatif du dépôt n° L110113907.05

Contrairement à l'avis enregistré et déposé le 18/07/2011, il ne s'agissait pas d'un conseil d'administration en date du 13 juin 2011 mais bien d'une assemblée générale extraordinaire en date du 13 juin 2011 qui avait à l'ordre du jour la nomination de Monsieur Alessandro Sergio Bronda, (Président du Conseil d'Administration) 3, rue du Luxembourg B 1000 Bruxelles.

Il n'y aura donc pas lieu lors de la prochaine AGO de 2012 de ratifier cette nomination.

Pour ABERDEEN PROPERTY INVESTORS IIM S.A.
Société Anonyme
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2011160187/18.

(110186654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

ProLogis European Holdings XIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 141.914.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011159916/14.

(110185725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis European Holdings XVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 122.106.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011159917/14.

(110185724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis Germany XIII S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 77.934.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011159918/14.

(110185767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ATHOS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.775.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 Novembre 2011.

Christophe Gammal

Gérant

Référence de publication: 2011160063/12.

(110186090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis Germany XIV S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 77.935.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011159919/14.

(110185768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis Netherlands IX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 69.313.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011159920/14.

(110185707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis Netherlands S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 62.261.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011159921/14.

(110185714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Amanlis Invest, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 118.632.

Résolutions prises lors du conseil d'administration du 03 octobre 2011:

- Le siège de la société a été transféré au 80, rue des Romains, L-8041 Strassen avec effet au 3 octobre 2011.
- L'adresse de la gérante Ingrid Hoolants, née le 28/11/1968 à Vilvorde (Belgique) a été également modifiée. Son adresse exacte est fixée au 80, rue des Romains à L-8041 Strassen à partir du 3 octobre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160191/12.

(110186551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

ProLogis Poland XI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.786.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011159922/14.

(110185704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis Poland XV S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 84.238.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, 159686Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011159923/14.

(110185706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 60.424.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011159924/14.

(110185728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Ambulances et Taxis Royal, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4760 Pétange, 80A, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 95.366.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour AMBULANCES ET TAXIS ROYAL S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011160193/12.

(110186788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

ProLogis UK CCLV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 133.246.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011159925/14.

(110185804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis UK CCLVI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 133.264.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011159926/14.

(110185809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis UK CCLVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 133.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011159927/14.

(110185810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Ambulances et Taxis Royal, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4760 Pétange, 80A, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 95.366.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pour AMBULANCES ET TAXIS ROYAL S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2011160194/12.

(110186789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

ProLogis UK CCXLIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 132.996.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011159928/14.

(110185794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis UK CCXLIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 132.995.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011159929/14.

(110185795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis UK CCXLIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 132.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011159930/14.

(110185802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Ambulances et Taxis Royal, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4760 Pétange, 80A, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 95.366.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pour AMBULANCES ET TAXIS ROYAL S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2011160195/12.

(110186790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

ProLogis UK CCXLVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 132.969.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011159931/14.

(110185801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

ProLogis UK CCXLVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.974.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011159932/14.

(110185797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Agri-Food Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 77.362.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AGRI-FOOD INVESTMENTS S.A.
Régis DONATI / Jacopo ROSSI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011160208/12.

(110186545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Participaciones Ibero Internacionales S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 104.799.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011159937/10.

(110185678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

AD Real Estate Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 106.856.

En date du 31 août 2011 l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

L'adresse professionnelle d'Emmanuel Mougeolle, Gérant, et Géraldine Schmit, Gérante, a changé et se trouve désormais au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg.

Le siège social de l'associé unique G.O. IB-SIV Luxembourg Two S.a r.l., a changé et se trouve désormais au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 novembre 2011.

Référence de publication: 2011160207/16.

(110187011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Marygold S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 27.952.

Le siège social du commissaire aux comptes AUDIEX S.A. est dorénavant le suivant:

9, rue du Laboratoire L-1911 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Référence de publication: 2011160520/10.

(110186998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Manuel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 4, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 88.044.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011160519/10.

(110186540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Milnown Lux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 137.882.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011160528/10.

(110186408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Montis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 114.631.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 (rectificatif du dépôt du 21/11/2011 n° L110184319) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011160531/10.

(110186834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

ProLogis UK XV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 70.894.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011159934/14.

(110185791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2011.

Les saveurs de la santé, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2540 Luxembourg, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 84.562.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011161257/10.

(110187009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

PRG Subsidiary 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 117.086.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011161272/10.

(110187012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

SRE Waterloo Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.420.

Les comptes annuels au 31 octobre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorrit Cromptvoets.

Référence de publication: 2011161282/10.

(110186902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Schroder European Property Investment No.1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 71.856.

Le Bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 Novembre 2011.

Myriam Vigneron.

Référence de publication: 2011161275/10.

(110186960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2011.
